

LETTRE AUX DEPUTES

■ LE M.R.A.P. vient d'adresser à tous les députés ainsi qu'au gouvernement une lettre leur demandant de faire en sorte que la France ratifie prochainement la Convention internationale contre le racisme et que soit adoptée une véritable législation antiraciste. (Page centrale).



VIETNAM :

UN NOUVEAU GÉNOCIDE ?

■ DES FEMMES, DES ENFANTS menacés par les soldats... Ces deux images, l'une prise pendant la dernière guerre dans le ghetto de Varsovie et l'autre, tout récemment au Vietnam, présentent une terrible ressemblance. « C'est la survie du peuple vietnamien qui est en cause » a-t-on pu dire à l'Assemblée générale de l'O.N.U. Le professeur Paul CHAUCHARD montre (page 7) l'ampleur de ce drame et demande pour ce peuple, le droit à l'indépendance et à la paix.



● Opération anti-Nuremberg

■ LA PAGE N'EST PAS ENCORE TOURNEE : Speers et von Schirach, libérés de la prison de Spandau sont accueillis avec des fleurs, des cris de joie. Novak, l'adjoint d'Eichmann, est acquitté à Vienne. Un ancien S.S. est appelé par le chancelier de Bonn, à occuper un poste-clé de l'Etat... Ainsi se poursuit et s'amplifie, jour après jour, l'opération qui consiste à faire oublier les crimes nazis, pour assurer l'impunité des criminels et leur revanche... (Page 4).

● FRANÇOISE DIOR ARRETEE EN FRANCE

■ ARRETEE A NICE au début d'octobre, Françoise Dior, la « führerine » du « Mouvement National Socialiste » britannique était recherchée en France pour purger une condamnation de 4 mois de prison. Elle le savait. Pourquoi a-t-elle, malgré tout, passé le Channel ? Louis MOUSCRON le révèle en page centrale.

● ROSNY : Le bidonville était un luxe

■ ILS ETAIENT TROIS MILLE : Tziganes, Algériens, et autres immigrés, quelques Français aussi... Ils s'étaient construit, avec des briques, de la tôle, du plâtre, tout ce qu'ils avaient pu trouver, des baraques pour se loger après le travail. Les bulldozers de la police sont venus. Le bidonville a été, en partie, détruit. Des centaines d'hommes, de femmes, d'enfants n'ont même plus, maintenant, ces abris dérisoires. Ils n'ont pas été relogés. Ils n'ont plus RIEN. (Page 5).

● LES RACISTES AU MAQUIS...

■ COMMENT SE FORMENT les commandos racistes en France ? Sur les lieux où s'est tenu cet été le « camp-école » de la Fédération des Etudiants Nationalistes, « Droit et Liberté » est allé enquêter. Vous trouverez, page centrale, les témoignages et les documents recueillis par Marguerite KAGAN.

● U.S.A. : Les dirigeants intégrationnistes nous disent...

■ AUX ETATS-UNIS, un militant du M.R.A.P., Emmanuel N'GASSA, s'est entretenu avec les dirigeants des principales organisations qui luttent contre la ségrégation raciale. Il est intéressant de comparer leurs différents points de vue à l'heure où leur combat prend des formes nouvelles, susceptibles de secouer profondément la société américaine. (Page 6).



Ce mois-ci...

17-IX. — Le F.B.I. arrête douze Blancs accusés de violences raciales à l'égard d'écoliers noirs se rendant pour la première fois dans les écoles nouvellement intégrées de Grenada (Mississippi).

20-IX. — Pour la deuxième fois, le Sénat américain bloque le projet de loi interdisant la ségrégation dans l'habitat aux U.S.A.

21-IX. — Découverte d'un camp d'entraînement de « mercenaires » dans l'Ardeche.

• Le procès des dix-sept Blancs accusés du meurtre en juin 1964, des trois militants des droits civiques, James Chaney, Andrew Goodman et Michel Schreiber, dans le Mississippi, est ajourné « sine die ».

27-IX. — Violentes EMEUTES RACIALES A SAN FRANCISCO, après la mort d'un jeune Noir, tué par la police qui le soupçonnait d'avoir volé une voiture ; 53 blessés, 225 arrestations ; le couvre-feu est proclamé.

• Nouvelle méprise de l'aviation américaine : vingt-huit morts et dix-sept blessés dans un village de la province de Quang-Ngai (600 km. au Nord-Est de Saïgon).

29-IX. — Pour la seconde fois en dix jours, les Etats-Unis répandent des tonnes de produits chimiques toxiques dans le secteur occidental de la zone démilitarisée du Nord-Vietnam.

• Naissance d'un nouvel Etat africain : le Botswana (ex-Bechuanaland) accède à l'indépendance dans des conditions précieuses.

30-IX. — Graves heurts au Nigéria septentrional entre les membres des ethnies du Nord (Haoussas) et les Ibos, originaires de l'Est : 60 morts et de nombreux blessés.

• Incidents provoqués par le mouvement « Occident » durant la représentation des « Paravents » à l'Odéon-Théâtre de France.

• Guerre biologique au Sud-Vietnam : les Américains répandent des larves d'insectes pour détruire les récoltes, révèle l'agence de presse du Nord-Vietnam.

1-X. — Baldur von Schirach, führer des Jeunesses hitlériennes gauleiter de Vienne et Albert Speer, ministre de l'Armement du III^e Reich, sont LIBERES DE LA PRISON DE SPANDAU, où ils purgeaient les vingt ans de réclusion auxquels les avait condamnés le tribunal de Nuremberg en 1946.

2-X. — Arrestation à Nice de Françoise Dior, l'épouse du « führer » anglais Colin Jordan.

4-X. — Le protectorat britannique du Basutoland devient indépendant prenant le nom de Lesotho avec pour capitale, Masern. Le nouvel Etat, complètement enclavé dans le territoire sud-africain, va devoir affronter de nombreuses difficultés.

• Les violences tribales s'étendent à l'Est du Nigéria, entraînant, pense-t-on, la mort d'au moins un millier de personnes.

6-X. — Ancien adjoint d'Eichmann, l'ex-capitaine SS, Franz Novak, « L'AIGUILLEUR DE LA MORT », est acquitté par la Cour d'Assises de Vienne qui a estimé qu'il avait agi « sous la contrainte ».

7-X. — Des attentats sont commis par des commandos arabes dans le secteur israélien de Jérusalem.

10-X. — Devant la Cour d'Assises de Vienne comparaissent les frères Johann et Wilhelm Mauer, pour participation à des exécutions sommaires de milliers de juifs en Pologne, ainsi que pour sévices et assassinats individuels.

12-X. — Incidents dans un quartier noir de Chicago : un garçon noir de 15 ans et un policier blessés.

• Albert Pfitzer, qui fut un ancien SS et qui déplora publiquement la « chasse aux sorcières », pratiquée contre les anciens nazis, renonce au poste de secrétaire d'Etat à la chancellerie de Bonn que lui avait proposé le chancelier Erhardt.

13-X. — Aux termes d'un projet de loi gouvernemental, la loi sud-africaine sur la « suppression du communisme » sera appliquée au Sud-Ouest africain.

• Six extrémistes flamands sont jugés pour tentative d'attentats par explosifs.

• A 173 reprises, les Américains bombardent le Nord-Vietnam.

• La crise rhodésienne : Londres donne six semaines à M. Ian Smith pour mettre un terme à la rébellion, sous peine de sévères sanctions de la part des Nations-Unies.

14-X. — A un mois des élections américaines, le président Johnson écarte l'éventualité d'un arrêt des bombardements du Vietnam du Nord.

16-X. — Inquiétante progression du parti nazi allemand (N.P.D.), lors d'une élection municipale partielle à Hameln, ville de 50.000 habitants de la Basse-Saxe : 3 candidats du N.P.D. sont élus.

17-X. — Le Dr Robert W. Spike, théologien renommé et militant antiraciste est assassiné dans une salle de l'Université de l'Ohio : il avait été battu à mort.

• Ouverture du procès de Dimitri Tsafendas, meurtrier du Dr Verwoerd, devant la Cour Suprême du Cap (Afrique du Sud). Le Défenseur de Tsafendas annonce qu'il plaidera l'aliénation mentale.

QUE SE PASSE-T-IL ?

CULTURE

● Deux prix Nobel

LE Prix Nobel de Littérature vient d'être décerné à deux écrivains, Joseph Agnon et Nelly Sachs, dont les œuvres, très différentes, expriment deux aspects de la condition juive.

Joseph Agnon est un sioniste de très longue date. Né en 1888, à Butchach, en Galicie (alors province austro-hongroise), il partit s'installer en Palestine en 1907. Il y publia ses premiers contes et nouvelles sur la vie juive en Europe orientale, qui eurent d'emblée un grand retentissement.

C'est en écrivant ses premières œuvres qu'Agnon éprouva le besoin de revenir en Europe pour « parfaire sa culture générale ». Il y resta jusqu'en 1924, date à laquelle il s'établit définitivement à Jérusalem.

L'œuvre de Joseph Agnon est importante : des dizaines de nouvelles, plusieurs romans, dont *Jusqu'ici, Les jours passés, Les jours de fête, Une simple histoire*, et surtout *Aparavant*, une sorte d'épopée du sionisme au début du siècle. Une seule de ces œuvres a été traduite en français : *Les Contes de Jérusalem* (aux éditions Albin Michel).

L'art de Joseph Agnon doit beaucoup à la littérature traditionnelle hébraïque : ses œuvres, pleines de références religieuses, se déploient généralement en forme de paraboles et de récits symboliques.

Nelly Sachs, au contraire, a toujours répudié le sionisme, et c'est dans le plein courant de la littérature allemande contemporaine qu'elle se situe. Née à Berlin en 1891, dans une famille bourgeoise, elle écrivit, à l'âge de dix-sept ans, ses premiers poèmes. Remarquée d'emblée par Stéphan Zweig, et par la romancière suédoise Selma Lagerlöf, elle se dégagea peu à peu du courant romantique allemand pour atteindre une maturité très personnelle. A partir de 1933, et de la montée du nazisme, elle chanta en poème douloureux le martyre des juifs allemands.

En 1940, elle réussit à fuir l'Allemagne hitlérienne, et à s'installer en Suède, où elle vit toujours. Ses œuvres principales évoquent les persécutions et les massacres : *Dans les habitations de la mort* (1944), *Eclipse des Etoiles* (1949), *Fuites et métamorphoses* (1950). A partir des années 50, le ton et l'inspiration changent. *Voyage dans des pays sans poussière*, paru en 1961, marque le désir et la nécessité de « renouer, après les massacres, les fils de la vie ».

Nelly Sachs est aussi auteur dramatique ; *Israël, Garde de Nuit, Eli*, se rattachent au courant fécond de l'expressionnisme allemand, aux côtés de Toller, Piscator et du jeune Brecht. Elle allie dans ses spectacles le texte, la danse, le mime et la musique. Son œuvre est totalement ignorée en France.

C'est la troisième fois dans son histoire que le Prix Nobel de Littérature est « partagé ». Il le fut en 1904 entre Frédéric Mistral et l'Espagnol José Echegaray, et en 1917 entre deux Danois, Karl Gjellerup et Henrik Pontopidan.

RELIGION

● Une prière contestée

QUELQUES jours avant de mourir (1963), le pape Jean XXIII aurait composé une prière pour le pardon des fautes commises par l'Eglise à l'égard des juifs.

Voici quel en serait le texte, qui aurait été divulgué, selon le journal suisse « *Jeudische Raundschau* », par Mgr John S. Quinin, lors d'une conférence à Chicago :

« Nous sommes aujourd'hui conscients du fait que, au cours de nombreux siècles, nos yeux ont été aveuglés et n'ont pas reconnu la beauté du peuple élu ni reconnu les traits de nos frères d'élection. Nous comprenons que le signe de Caïn soit inscrit sur notre front. Dans le cours des siècles et par notre faute, notre frère Abel était à terre, ensanglanté et dans les larmes. C'est parce que nous avons oublié Ton Amour. Pardonne-nous la condamnation que nous avons prononcée contre les Juifs d'une manière injustifiée. Pardonne-nous de T'avoir crucifié une deuxième fois, car nous ne savions pas ce que nous faisons. »

L'authenticité de cette prière, qui a été publiée dans de nombreux journaux juifs, est mise en doute par des personnalités proches du Vatican qui en déclarent le texte apocryphe.

Un membre du secrétariat pour la Promotion de l'Unité Chrétienne, que

CARTES POSTALES

N sait que les cartes postales ne sont pas toujours d'un goût exquis. Mais essayez donc d'écrire : « Bons baisers à bientôt », au dos de celle-ci, qui représente la gare de Montoire-sur-le-Loir et porte en légende : « Lieu de l'entrevue historique du Maréchal Pétain et du Chancelier Adolf Hitler (octobre 1940). Durant cette rencontre, le Maréchal réussit à sauvegarder une partie de l'indépendance politique française et à éviter la collaboration que prétendait obtenir le Führer. Cette victoire diplomatique fut longtemps et volontairement méconnue. » Je me garde de tout commentaire. Et j'invente un nouveau jeu.

Par exemple, imaginez une carte postale de Büchenwald portant en légende : « Charmante ville de la région de Weimar. Longtemps méconnue, elle devint un lieu de villégiature très recherché en 1937. Dès 1941 d'innombrables touristes étrangers vinrent y couler des jours paisibles, à la suite des accords passés entre le Führer et les chefs d'Etat européens, dont le Maréchal Pétain. La réputation de Büchenwald fut trop longtemps cachée, volontairement, par les ennemis du tourisme. La ville devint très célèbre en 1945, malheureusement trop tard. Les organisateurs de villégiatures avaient fait faillite. Les pensionnaires de Büchenwald n'en sont pas revenus ! »

Cette carte postale de Büchenwald n'existe pas. Celle de Montoire, oui. Si ce jeu ne vous amuse pas...

Oncle TOM

dirige le Cardinal Bea, aurait affirmé, d'après l'agence de presse italienne Ansa : « Jamais le pape Jean n'aurait conçu et autorisé une prière de ce genre. »

Dans une déclaration au « *Jewish Chronicle* », Mgr Louis Capovilla, ancien secrétaire privé du Pape Jean, assure que la prière ne fut pas composée par le défunt Pape : « Pour être agré-

UNE VICTOIRE

INSULTE et menacé par une antisémite, M. Jacques Korn, qui avait porté plainte et était défendu par M^r Armand Dymenstajn, au nom de la commission juridique du M.R.A.P., obtint gain de cause au jugement de la 9^e Chambre du Tribunal d'Instance.

Son adversaire, Mme Dubois, fut condamnée à payer deux cents francs de dommages et intérêts et les dépens.

C'est l'ensemble de cette somme, soit trois cent cinquante-six francs quatre-vingt-quatorze centimes, que M. Korn vient de verser à notre Mouvement, « pour que le M.R.A.P., écrit-il, puisse mener ses actions fécondes et généreuses ».

Cette affaire, comme la victoire de M. Claude Haïm, à la Plaine-Saint-Denis, qui fut défendu par M^r Garidou et obtint 600 F de dommages et intérêts, prouve une fois de plus qu'il est nécessaire de réagir vigoureusement contre toutes les manifestations d'antisémitisme, et d'engager aussitôt des poursuites. La leçon ainsi infligée fera réfléchir les diffamateurs en puissance.

ble aux juifs, écrit-il, fallait-il pour autant insulter tous les chrétiens en disant qu'ils portent le signe de Caïn sur leur front.

« Si la personne qui a inventé la prière avait été plus habile et n'avait pas mentionné cette auto-accusation absurde, l'histoire aurait peut-être considéré le texte comme vrai, encore que le pape Jean XXIII, s'il l'avait composée, n'aurait pas commis les erreurs théologiques et historiques qu'elle contient. »

IMMIGRATION

● Connaître les problèmes

LE colloque organisé par l'Association France-Algérie sur les problèmes posés par la migration algérienne en France s'est déroulé du jeudi 13 au samedi 15 octobre, au Centre des conférences internationales de l'avenue Kléber. Il complétait les travaux du séminaire organisé sur le même thème par le gouvernement algérien du 8 au 12 août dernier.

Présidee par M.M. Rheda Malek, ambassadeur d'Algérie, et Edmond Michelet, président de France-Algérie, la première séance du colloque s'ouvrit par un exposé de M. Alain Girard, conseiller technique à l'Institut national d'études démographiques, sur l'importance quantitative, économique et politique de la migration algérienne par rapport aux immigrations en provenance d'autres pays.

La réglementation de l'accès et de l'emploi des migrants algériens marqua l'opposition entre les thèses officielles françaises et algériennes.

Furent traitées ensuite les conditions d'accueil — « médiocres » souligna Mme Gonon — de logement — l'effort

public a été « tardif », admit M. Massenet — et de travail, domaine où joue la concurrence professionnelle avec les autres travailleurs étrangers mieux formés, plus adaptés à la vie industrielle.

L'adaptation, la formation et l'intégration des migrants algériens sont encore retardées par le racisme dont ils sont victimes : « La bête n'est pas morte », s'exclama M. Claudius-Petit, président de la Sonacotra.

Les problèmes sanitaires et judiciaires furent l'objet de la quatrième séance présidée par le Dr Auoulout et par Mme Germaine Tillion. Le Dr Somia, médecin-chef de l'hôpital franco-allemand, insista sur l'amélioration des conditions sanitaires et démontra l'innanité des campagnes visant à alarmer la population française quant à l'état de santé des migrants. Le commissaire divisionnaire Hirsch fit justice des accusations portées dans une certaine presse quant à la délinquance algérienne qui de 20 % il y a cinq ans, ne se situe plus qu'à 8,7 %.

Signalée par plusieurs rapporteurs, l'importance économique de la main-d'œuvre algérienne fut le thème du rapport de M. Chaigneau.

M. Michelet devait clôturer les débats en ne dissimulant pas un certain « accablement » devant l'ampleur de la tâche à accomplir : amélioration de l'accueil et du logement, destruction des bidonvilles, alphabétisation, formation professionnelle, etc... « A cet accablement », écrit Jean Lacouture dans « *Le Monde* », la connaissance des vrais problèmes peut être une première réponse. Les travaux du colloque y auront contribué. »

FRANCE

● Drôle de patriotisme

UN nom à consonance étrangère suffirait-il pour réveiller les sentiments de xénophobie que nourrissent malheureusement tant d'individus ? C'est en tout cas ce que tend à prou-

★ Suite page 3.

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (7^e)

Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

Un an : 10 francs
Abonnement de soutien : 20 francs
ETRANGER

Un an : 18 francs
Compte Ch. Post. : 6070-08 Paris

EN BELGIQUE :

On peut se procurer *Droit et Liberté*, ou s'abonner, au siège des Amis de *Droit et Liberté*, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 7.364-15 du M.R.A.P., 15, Square Prince-Léopold, Bruxelles-2.

Le numéro : 10 francs belges.
L'abonnement annuel : 100 FB.
Abonnement de soutien : 150 FB.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.F.C. — Châteauroux
La Directrice de publication : S. BIANCHI

QUE SE PASSE-T-IL ?

(Suite de la page 2)

ver la « mésaventure » arrivée à M. Sklarchik.

L'hiver dernier, son fils qui passait des vacances dans un home d'enfants à Villard-de-Lans, fut victime d'un accident.

Remboursé en avril par la Sécurité Sociale des divers frais occasionnés par cet accident, M. Sklarchik envoya alors les documents nécessaires pour obtenir le complément de son remboursement à M. Mure-Ravaud, agent d'assurances à Villars-de-Lans auprès de qui M. Sklarchik avait contracté une assurance complémentaire pour la durée du séjour de son fils.

Entre-temps, M. Sklarchik changea d'adresse. Il semble que les P. et T. ne firent pas suivre le courrier que lui aurait adressé M. Mure-Ravaud.

Croyant à une négligence, M. Sklarchik se permit d'insister auprès de l'agent d'assurances qui lui adressa une lettre où voisinaient l'insulte, le mépris et l'ironie. Qu'en juge :

« Votre lettre recommandée (et inutile), commence M. Mure-Ravaud, et dont les termes ne sont pas, ce me semble, en bon français... ce qui ne m'étonne nullement, vu... » Pour conclure M. Mure-Ravaud réitère ses protestations de patriotisme et de puriste inconditionnel : « ... Veuillez agréer, M. Sklarchik, les salutations d'un bon Français qui aime lire en bon français et qui n'aime pas qu'on lui impute (sic) des faits dont il n'est nullement responsable ».

M. Sklarchik a décidé de ne pas en rester là... Et il a raison.

TIERS-MONDE

● Cri d'alarme

L'A.F.A.O. (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation) lance un cri d'alarme : la production alimentaire mondiale de la campagne 1965-1966 n'a pas dépassé celle de l'année précédente, alors que le nombre des bouches à nourrir s'est accru de 70 millions.

Cette situation dramatique est due en partie à la sécheresse, mais aussi et surtout au sous-équipement des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, auquel les puissances techniquement développées ne remédient pas comme il conviendrait. On constate également une politique délibérée de limitation de la production des céréales, pour des raisons de profit économique, aux Etats-Unis.

Une partie seulement des sommes fantastiques dépensées pour la guerre et l'armement nucléaire, suffirait à résoudre le problème angoissant de la faim. Il faudrait aider l'agriculture du Tiers-Monde à se perfectionner, à améliorer son rendement par l'utilisation des méthodes modernes.

Conséquence du sous-développement : sur un milliard d'enfants, dans le monde,

UN APPEL A LA SOLIDARITÉ

23 morts, 500 blessés, 30.000 sans-abri, des millions de francs de dégâts, tel est le bilan officiel des ravages qu'a causés, en Guadeloupe, le cyclone Inez.

L'Association des Amitiés Antillaises lance une campagne de solidarité et d'aide aux sinistrés de la Guadeloupe.

Les dons peuvent être adressés au siège des Amitiés Antillaises, 26, avenue de Joinville - 94, Nogent-sur-Marne - C.C.P. 13-316-11, Paris.

600 millions souffrent de la famine et de la maladie, révèle à Stockholm, la Conférence Mondiale de l'Enfance, à laquelle ont participé 300 délégués de 71 pays. La mortalité infantile atteint dans certains pays des taux effrayants : en Argentine par exemple, 60 enfants sur 1.000 meurent à la naissance, et 20 % des survivants meurent au courant de leur première année.

Les effets du racisme apparaissent clairement dans ce domaine en Afrique du Sud. Pour les Blancs, le taux de mortalité infantile y est de 25 à 28 pour 1.000 ; pour les Noirs de 61 à 400, selon les régions.

Autre fléau lié au sous-développement, autre obstacle au progrès : l'analphabétisme. Un récent rapport de l'U.N.E.S.C.O. établit cette comparaison :

Pour l'ensemble des pays avancés, le produit national brut avoisine 1.100 dollars par habitant ; le taux de scolarisation est de 73 % dans l'enseignement primaire, 59 % dans le secondaire et

11 % dans le supérieur ; on dénombre 80 maîtres pour 10.000 habitants.

Dans les pays sous-développés, le produit national brut n'est, en moyenne, que de 84 dollars par habitant. Le taux de scolarisation descend à 22 % pour le primaire, 2,7 % pour le secondaire, 0,15 % pour le supérieur ; il n'y a que 17 maîtres pour 10.000 habitants.

Des progrès sensibles ont été accomplis dans la scolarisation en Afrique, après la décolonisation : de 1955 à 1965, pour l'Afrique francophone, les effectifs scolaires ont triplé, passant de 980.000 élèves à 2.830.000.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Et la carte de l'analphabétisme coïncide, à peu près partout, avec celle de la pauvreté.

POSITIONS

● Des Israéliens parlent d'Israël

La revue *Esprit* a publié en septembre 1966 un numéro spécial intitulé « Des Israéliens parlent d'Israël ». Ce numéro, divisé en quatre sections (juif du dedans et du dehors ; une nation en changement ; Israël et les Arabes ; Au-delà du nationalisme), et rédigé par des intellectuels israéliens, est préfacé par Jean-Marie Domenach qui donne en quelques pages l'optique qui a présidé à l'élaboration du numéro :

« Notre but n'était pas de présenter un tableau exact de l'opinion israélienne, mais de mettre en question des idées reçues ou des idées vagues sur Israël, et de préparer ainsi le terrain au dialogue. Des hommes qui justifient intégralement tout ce que fait leur Etat, qui ne pensent que préservation ou refolement, qui se refusent au risque du changement, ne présentaient, pour notre projet, aucun intérêt.

« Si critique, si contestataire que soit ce numéro, aucun auteur n'y met en cause l'existence même d'Israël. Ici aussi, nous serons clairs. Il s'agit pour nous d'un préalable : l'Etat d'Israël a été solennellement institué par une décision de l'O.N.U. Sa politique est une chose, son existence en est une autre ; quelles que soient les réserves qu'on puisse faire sur sa politique (et nous ne nous en sommes pas privés), son existence est de droit international. On peut avoir des raisons particulières d'être attaché à Israël ; mais si l'on justifie cet Etat par des raisons propres aux juifs ou aux Européens, on ne fonde pas son existence dans l'universel. C'est à partir d'une base de droit, seulement, que la paix peut être établie, et tant que les Etats arabes refuseront de négocier avec Israël parce que ce serait la reconnaître, Israël pourra se dispenser de leur donner certaines réparations et satisfactions légitimes.

« Les auteurs de ce numéro semblent d'accord qu'Israël, de son côté, cherche à sortir de ce cercle vicieux. Plusieurs déplorent l'immobilisme dans lequel la politique israélienne cherche trop souvent refuge — je voudrais joindre ma voix à la leur...

« ...Il faut citer ensuite l'effet d'intégration nationale... Assurément, tout ne va pas pour le mieux partout. J'ai recueilli pourtant assez de témoignages pour croire que l'assimilation avance. Et cela, il faut le souligner, dans un monde où les ethnies ont tendance à s'immobiliser et à s'exclure. On a beau dire qu'ils sont tous juifs, il y a, entre un juif allemand et un juif yéménite, cette différence majeure qui constitue aujourd'hui le défi primordial auquel ait à faire face l'humanité.

Cela dit, un péril menace Israël, que je voudrais énoncer nettement : la suffisance, le repliement sur soi, la fermeture à l'extérieur. Paradoxe : on disait que ce peuple, venu de tous les horizons, et qui a tant fait pour l'universel, se particularise à l'extrême et se replie sur lui-même. Il a bien des excuses à cela : outre la trace douloureuse des persécutions, la menace constante d'ancêtrements que brandissent contre lui certains chefs d'Etats arabes, mentionnons encore la nécessité de fondre rapidement des éléments hétérogènes en une nation. Mais ces raisons ne devraient pas suffire à des responsables politiques qui, hormis quelques formules vagues, se refusent à toute initiative...

Le nationalisme israélien a toutes les justifications qu'on voudra. Il n'en est pas moins aussi néfaste que les autres, et, relativement à la tradition de ce peuple, il l'est davantage.

● Un spectacle scandaleux

DANS un numéro spécial intitulé « La Paix, espérance de l'humanité », « Témoignage » mensuel édité par l'Action Catholique Ouvrière, consacre au racisme plusieurs pages abondamment illustrées de photos percutantes.

Citons au hasard quelques commentaires accompagnant les photos :

« Deux exemples des conséquences d'une politique raciste : un Juif sous l'occupation, marqué de l'étoile jaune, arrestation en Algérie. Les hommes humiliés sont blessés dans leur dignité d'homme. La paix est en danger quand le racisme triomphe. »

« Dans une banlieue parisienne beaucoup de terrains vagues, des bidonvilles s'installent et s'étendent. D'où problème de cohabitation entre personnes ayant des modes de vie, mœurs et coutumes différents. Les cas de tuberculose progressent, gros pourcentage de petits Algériens dans notre groupe scolaire. Le racisme se réveille. »

« Dernièrement, campement de gitans : problème d'hygiène et de moralité vis-à-vis des gosses du quartier. Pétition et délégations à la mairie pour les faire partir. Visite au maire de l'aumônier des gitans pour les faire rester. Finalement, expulsion par une police raciste sous les yeux des habitants du quartier manifestant des sentiments racistes. Le maire présent à l'expulsion est écarqué. »

● Le jazz contre la ségrégation

DANS *Jazz magazine* (octobre 66), le critique Jean Wagner présente un recueil de « folks songs » édité par le S.N.C.C., et distribué en France par *Le Chant du Monde*, sous le titre célèbre *We shall overcome* :

« Il s'agit de la geste involontaire et musicale d'un combat qui nous concerne dans la mesure où il emprunte de manière délibérée les voies du jazz. Par le canal de ces chants, nous pouvons nous faire une idée de la démarche de ces hommes et de ces femmes, blancs ou noirs, qui, les mains nues, ont affronté les prisons, les chiens, les gaz lacrymogènes, les brutalités policières et le mépris des foules... Que des chants aient rythmé cette marche vers le progrès, qu'ils aient été un des plus solides ciments reliant tous les militants est la meilleure preuve qu'il n'est pas possible d'appréhender le jazz sans en envisager les incidences sociologiques... »

« J'entends ici quelques grincheux : encore ces intellectuels de gauche qui sont tout juste bons à s'enflammer pour des luttes qui se déroulent à l'autre bout du monde. A ceux-là, je répondrai d'abord que rien de ce qui touche au jazz ne nous est étranger, et à l'heure où les musiciens de couleur prennent une conscience aiguë de leur négritude, la participation aiguë de la musique que nous aimons à la lutte des Noirs pour leur liberté ne peut nous laisser indifférents. Ensuite et surtout, le racisme nous entoure, ici même en France. Le racisme est une plaie purulente qui envahit le monde si l'on n'y prend garde. »

AFRIQUE

● Les fausses indépendances

DEUX nouveaux pays africains viennent d'accéder à l'indépendance : le Bechuanaland et le Basutoland, ex-protectorats britanniques, deviennent respectivement les Etats souverains de Botswana et de Lesotho.

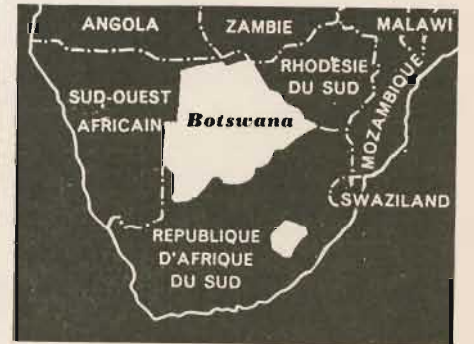
Cette jeune souveraineté s'annonce de façon fort étrange : les organisations nationalistes renaissent devant l'indépendance, alors que les chefs traditionnels l'acceptent et la prennent en main. Comment expliquer ce curieux renversement des positions politiques ?

Il est impossible de le comprendre sans avoir une carte sous les yeux. Le Lesotho (ex-Basutoland) est totalement enclavé dans la République Sud-Africaine. C'est un pays montagneux (jusqu'à 3.000 mètres). Sur une population de 900.000 habitants, 130.000 doivent aller travailler dans les mines et les exploitations agricoles d'Afrique du Sud. L'indépendance dans de telles conditions livre pratiquement le pays au gouvernement raciste de Prétoria. Qu'on essaie d'imaginer la Corrèze ou la Lozère indépendante, et parlant d'asseoir son indépen-

dance contre les prétentions de la France !

Le souverain Mosheshe II a d'ailleurs exprimé son désir de nouer des relations « correctes » avec Prétoria, son premier ministre, Leabua Jonathan, les souhaite « chaleureux ». Verwoerd était, paraît-il, un « grand ami » des deux nouveaux gouvernants. Car on oublie trop souvent que les champions de l'apartheid ont des complices noirs : les équivalents africains du Bachaga Boualem ou du Pacha El Glaoui, à qui la ségrégation et le maintien des structures de dépendance existantes permet de conserver leurs privilèges et leur illusion de pouvoir. Verwoerd avait promis à Jonathan de lui prêter quelques « conseillers » blancs pour l'aider à créer une « force de sécurité ». Les choses sont ainsi claires.

Le Botswana (ex-Bechuanaland) n'est guère mieux loti. Ce territoire grand comme la France (575.000 kilomètres carrés), mais peuplé de 543.000 habitants seulement, est bordé par l'Afrique du Sud, le Sud-Ouest africain (terri-



toire auquel Prétoria, qui en est « responsable » devant l'O.N.U., vient d'étendre sa législation sur l'apartheid et la « répression du communisme ») et la Rhodésie de Ian Smith. Le chef du nouvel Etat, le docteur Seresté Kama, est personnellement opposé à l'apartheid, mais qu'est-il possible de faire lorsque les seules voies de communications qui desservent le pays le relient à l'Afrique du Sud, lorsque la nourriture même des habitants du pays dépend de l'Etat raciste voisin. Si on excepte la maigre région du Transvaal, où l'agriculture et l'élevage sont possibles, la quasi-totalité du pays est constituée par le désert du Kalahari, l'un des plus arides du globe. Cette impossibilité du pays à vivre sur lui-même était d'ailleurs très bien illustrée par une particularité administrative unique au monde. La capitale du protectorat, Mafeking, était située... en Afrique du Sud !

Ces deux indépendances sont d'autant plus formelles que la Grande-Bretagne a refusé de les garantir par un traité particulier. Les deux nouveaux Etats sont donc, semble-t-il, condamnés à devenir des « Bantoustans », ces « états indépendants indigènes » tels qu'on les conçoit à Prétoria, c'est-à-dire des réserves.

Il reste en Afrique australe un troisième protectorat britannique, le Swaziland, enclavé entre la République Sud-Africaine et le Mozambique portugais. Il sera indépendant en 1970, dans les mêmes conditions.

U.S.A.

● Encore un crime racial

Le corps ensanglanté d'un pasteur protestant, le Dr Robert W. Spike, théologien renommé aux U.S.A. et partisan de l'intégration raciale, a été retrouvé dans un centre religieux de Columbus (Ohio). Le Dr Spike avait été battu à mort.

Le pasteur Spike était l'un des fondateurs, en 1964, de l'organisation Mississippi Delta Ministry qui forma de nombreux militants intégrationnistes destinés à servir dans l'Etat du Mississippi. Il avait participé à la marche sur Selma ainsi qu'aux manifestations pour la suppression de la discrimination raciale, en matière de logement, à Chicago l'été dernier.

Le carnet de DL

NOS JOIES

Nous apprenons avec joie la naissance de Philippe, fils de nos amis Paulette et Guy PLOUVIER, membre du Comité de Rédaction de « Droit et Liberté » et du Conseil National du MRAP

Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux au bébé.



Baldur Von Schirach n'était pas un comparse. Le voici dans la voiture d'Hitler, au cours d'une cérémonie nazie.

CETTE double libération s'est faite sous les applaudissements d'une foule nombreuse, qui scandait : « Libérez Hess ». Le maire de Berlin, Willy Brandt, poussa la délicatesse jusqu'à envoyer un bouquet de félicitations à la fille d'Albert Speer. Quant à Baldur Von Schirach, des envoyés spéciaux de l'hebdomadaire *Stern* l'attendaient à la porte avec un contrat en poche : 500.000 marks — 60 millions d'anciens francs — pour l'exclusivité de ses *Mémoires*. Les deux nouveaux libérés n'ont pas de souci à se faire, dans ce pays où leurs amis nazis — anciens ou néos — tiennent le haut du pavé.

C'est comme des victimes, ou presque, que les deux hommes furent présentés par la presse ouest-allemande. On parla des retrouvailles familiales après une aussi longue absence. On souligna au passage le prix prohibitif — 10 millions d'anciens francs par mois — que coûte, pour un seul prisonnier, l'entretien de la prison de Spandau. On rappela à ce propos le courage de Wolf Hess, le fils de Rudolf, qui mène depuis six mois une campagne de pétition, et qui a recueilli 25.000 signatures en faveur de la libération de son père.

On ne souffla pas un mot, bien sûr, des millions de jeunes, hommes et femmes, à qui aucune pétition ne rendra jamais leurs parents torturés, gazés, pendus, brûlés... On ne cita pas non plus, les mots de l'Américain Robert Keopner, qui fut Procureur général à Nuremberg, et qui déclara avant la libération des deux dirigeants nazis : « Si nous avions connu tous les documents que nous possédons actuellement, c'eût été la mort pour Schirach ». Schirach qui fut Gauleiter de Vienne et responsable à ce titre de la déportation et de la mort de 50.000 juifs et résistants autrichiens... Speer, qui a moins mauvaise réputation, qui fut, dit-on « technicien » plus que politique, visita quand même Mauthausen, qu'il jugea à l'époque « fort convenable ».

« Sous la contrainte »

L'accueil fracassant fait aux libérés de Spandau est le plus spectaculaire d'une série de faits récents qu'il suffit d'énumérer pour en mesurer toute la gravité :

- A Vienne, l'ex-capitaine S.S. Novak, ex-adjoint d'Eichmann, a été acquitté. Il gagna, pendant la guerre le surnom de « aiguilleur de la mort » en organisant, à l'échelon européen, la déportation ferroviaire de centaines de milliers de juifs vers les camps de concentration et d'extermination. Il fut arrêté en 1961 à Vienne, où il vivait sous une fausse identité. Condamné à huit ans de prison, il obtint la cassation. C'est le nouveau tribunal qui l'acquitta. Novak, estimèrent les juges, aurait agi « sous la contrainte ».

- Les frères Mauer, qui participèrent activement à la « solution finale » du problème juif, sont actuellement jugés à Vienne. Ils furent notamment responsables du « dimanche rouge de Stanislav », le 12 octobre 1941, lorsque furent massacrés les 20.000 juifs de la ville. Les frères Mauer ont choisi de se poser en

victimes : « Tous ces procès de criminels de guerre, ont-ils déclaré, ne sont qu'une sorte d'affaire commerciale... Les juifs du monde entier disposent de ressources financières inépuisables pour accumuler des charges contre nous ». On est impatient de savoir comment le Tribunal appréciera ce système de défense.

- Le président ouest-allemand Lübke a fait savoir qu'« en accord avec le cabinet fédéral », il n'allait pas tenter de procès contre les auteurs des « mensonges » dont il est victime. Ces « mensonges » sont en réalité des faits irréfutables.



A Bruxelles, lors de la récente réunion du Congrès juif mondial...

tablement prouvés, documents à l'appui. Lübke prit une part active à la construction de camps de concentration.

- « Je n'ai rien à cacher, je suis entré à l'âge de 21 ans dans les S.S. et au Parti National-Socialiste » déclare tranquillement M. Albert Pfitzer, qui fut nommé au cours d'octobre, Secrétaire d'Etat à la Chancellerie — c'est-à-dire bras droit d'Ehrhart — ; ce n'est qu'à la suite d'une vigoureuse campagne de protestation que la nomination fut annulée.

- Dans son bulletin d'information, le Ministère de l'Intérieur de Bonn annonce que le parti nazi N.P.D. a recruté quelque 6.000 nouveaux adhérents depuis le début de l'année 1966.

★

Ces faits ne sont pas isolés, et cette liste pourrait être allongée indéfiniment. Ce qu'il faut souligner, c'est la nouvelle attitude qu'adoptent les nazis en Allema-

République Fédérale Allemande



Albert Speer

OPERATION ANTI-NUREMBERG

Spandau, la prison des criminels de guerre nazis, ne renferme plus qu'un prisonnier, Rudolf Hess, condamné à perpétuité. Le 1^{er} octobre furent libérés ses deux derniers co-détenus, Albert Speer et Baldur Von Schirach, condamnés chacun à 20 ans de prison, et dont la peine arrivait à expiration.

gne fédérale et en Autriche. Naguère encore, ils niaient. Aujourd'hui, ils se font arrogants, commencent à revendiquer leurs actes passés, et même, comme les frères Mauer, insultent leurs victimes.

Rudolf Hess est le dernier accusé du procès de Nuremberg qui paie encore. Il est la « dernière victime », disent les néo-nazis qui développent — de plus en plus sûrs d'eux-mêmes, leur méthodique opération anti-Nuremberg.

“RIVAROL” ET LES “GRANDES FIGURES”

Rivarol pavoise. A l'occasion du 1^{er} octobre, l'organe des anciens de la collaboration chante les louanges de deux « grandes figures » du III^e Reich.

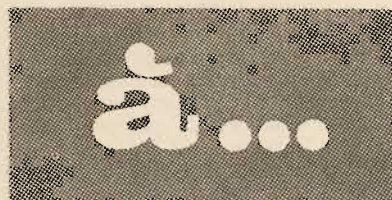
Albert Speer, qui était architecte, et qui conçut notamment l'« esplanade du Parti » à Nuremberg, séduisit Hitler, « par son talent et la flamme créatrice qui brûlait en lui ». « Devenu architecte en chef du régime, écrit Rivarol, il vit alors dans ce « monde idéal » dont il a parlé à son procès ». Ce « monde idéal » qui voua des milliers d'hommes à la mort, était si confortable que la visite de Mauthausen ne troubla pas le « courage civique » que Rivarol prête au ministre de l'armement de Hitler.

Quand à Baldur Von Schirach, qui fut le « Führer » des jeunesses hitlériennes, Rivarol est en extase devant « sa volonté de susciter une élite de preux chevaliers ». Des preux chevaliers qui furent plus à l'aise dans le massacre de la veuve et de l'orphelin que dans leur défense.

Enfin, précise Rivarol, « le fils de Schirach, Klaus a annoncé que son père s'attacherait à mieux faire connaître le mouvement national-socialiste. »

Comme si ce mouvement était mal connu ! Quant à cette « tâche » que va entreprendre l'ancien Gauleiter de Vienne, elle sera fort rémunératrice, si l'on en juge par les millions que l'hebdomadaire *Stern* a déjà jetés dans la balance ; l'ancien nazi touchera plus que celles de ses victimes qui ont survécu à l'enfer dont il fut un des premiers responsables, lui qui déclara à Nuremberg : « Je suis heureux de dire que j'ai fait mon devoir, comme allemand, comme national-socialiste, comme fidèle adjoint de mon führer ».

Enfin, Rivarol s'indigne du fait que Hess soit gardé prisonnier : « Amère dérision de l'histoire, le moins coupable, sans doute, de tous les crimes reprochés au nazisme demeure en prison. Veut-on en faire une figure de légende ? » La dérision la plus amère n'est-elle pas de poser en victimes les pires meurtriers que l'histoire ait connus ? Il est vrai que Rivarol ne parle jamais des crimes du nazisme, mais des crimes reprochés au nazisme. Il y a là plus qu'une nuance. Quant à transformer Hess en figure de légende, que Rivarol se rassure : cela n'est pas près d'arriver !



Montevideo

Bâillonné, ligoté et inconscient, un homme gisait sur les marches du temple protestant de la capitale uruguayenne. Une note fixée à sa ceinture portait ces mots : « Que ceci serve d'avertissement à tous les maudits agents judéo-bolcheviks. Qu'ils ne mettent plus leur nez dans ce qui ne les regarde pas. Heil Hitler ». L'homme, un citoyen d'Allemagne fédérale, du nom de Herbert Bittner, a déclaré qu'il appartenait à une organisation antinazie et se consacrait à la recherche des criminels de guerre.

Riga

Un charnier nazi contenant une multitude d'ossements, et notamment des crânes d'enfants percés de balle a été découvert près de la ville lettone de Daugavpils. Dans une bouteille trouvée près de la fosse, il y avait un papier portant ces mots :

« Abe-Tevis Zelikson, âgé de 16 ans, mort le 7 novembre 1941. »

Copenhague

Une maison d'édition annonce la sortie prochaine d'une traduction du livre de Hitler « Mein Kampf ».

Paris

« Nous qui avons connu la guerre d'Algérie et ses atrocités (...) souhaitons que votre résistance se durcisse à chaque nouvel échelon gravi par l'escalade, et que nous puissions organiser notre action avec la vôtre », écrit Jean-Paul Sartre dans un message aux pacifistes américains, que reproduit « Peace News », publication du « Paris American Committee to Stopwar ».

Graz (Autriche)

Des tracts antisémites, reproduisant un texte du journal ouest-allemand « Deutschen National und Soldaten Zeitung » ont été abondamment diffusés.

Bonn

Pour la troisième fois depuis 1962, le cimetière juif de Krefeld (R.F.A.), a été profané : 34 pierres tombales ont été renversées, et une centaine souillées.

ROSNY :

LE BIDONVILLE ÉTAIT UN LUXE...



Une famille jetée à la rue comme plusieurs centaines d'autres.

TROIS mille deux cents personnes — hommes, femmes, et de nombreux enfants — ont trouvé refuge sur un terrain vague à Rosny-sous-Bois, aux confins de Montreuil et de Noisy-le-Sec. Avec les matériaux les plus hétéroclites, s'est constitué un bidonville comme il en existe hélas ! plusieurs dans la banlieue parisienne. Dans celui-ci, avec des Algériens, des Portugais, des Français, vivaient une importante proportion de Tziganes (plus de 2.000) venus de Yougoslavie.

Comment faire autrement ? Ces travailleurs aux salaires misérables ne peuvent payer un loyer en ville. Le pourraient-ils qu'ils se heurteraient

souvent au racisme des logeurs. Alors, ils se construisent une baraque, ils se mettent à l'abri tant bien que mal, ils avaient leur « chez soi » pitoyable sur ce terrain dit de La Boissière.

Ce n'était (ils l'espéraient) que provisoire ; mais pour beaucoup c'était

un luxe par rapport à leur situation présente : même cette baraque, ils ne l'ont plus, ils n'ont plus de murs, plus de toit.

Il est utile et normal de construire des vraies maisons. Le terrain appartient à la Caisse des Dépôts et Consignations, et la société immobilière S.C.I.C. doit ériger là un immeuble de 4.000 logements. Il fallait donc que le bidonville disparaisse. Où commence l'anomalie, c'est lorsqu'on expulse des familles entières sans se préoccuper de leur relogement, lorsqu'on détruit leurs abris et qu'elles n'ont aucune possibilité d'aller ailleurs.

Des cars de police ont investi le terrain. Les bulldozers ont foncé sur les maisonnettes, suivis par les policiers en tenue de campagne. N'en croyant pas leurs yeux, les femmes et les enfants s'enfuyaient, d'une baraque après l'autre, au fur et à mesure que progressait la démolition. Une petite tzigane, qui n'avait pas pu s'échapper à temps, fut soulevée avec la cabane où



STATIONNEMENT INTERDIT AUX NOMADES

STATIONNEMENT interdit aux nomades : combien de fois hélas nous est-il arrivé de voir un panneau comportant cette inscription à l'entrée de nos villes et villages de France ! Notre pays qui passe aux yeux des étrangers pour une contrée libérale et accueillante, ne peut malheureusement pas être cité en exemple quant à l'accueil des nomades, et des Gitans en particulier.

A croire certains de nos compatriotes, il ne s'agirait là que d'une saine réaction à l'encontre d'individus tarés et sans scrupules, vivant sur le pays et dévalisant poulaillers et jardins. Certes, il faut bien l'avouer, et sans généraliser aucunement, il y a parmi eux, peut-être un peu plus que chez les sédentaires, des gens qui n'ont pas tout à fait le même sens de la propriété privative et exclusive que nous a légué le droit romain. On peut aisément l'expliquer par leurs conditions de vie. Mais à qui la faute ?

Sans doute les Gitans que nous rencontrons sont-ils Français et participent-ils à certains aspects de la vie publique (impôts, service militaire). Mais avons-nous fait l'effort qui consisterait à faciliter leur intégration dans la communauté française ? Avons-nous en particulier, créé des aires de stationnement, où ils puissent librement séjourner, disposer d'eau et d'électricité, de services sanitaires, sociaux et scolaires ?

Certes les pouvoirs publics ne se sont pas complètement désintéressés de la question, tel le préfet de la Mayenne dont une lettre était citée dans notre numéro du 15 février. Certaines initiatives privées ont été encouragées et subventionnées sur des fonds publics, notamment à Montpellier, Toulouse, Nice ou Grenoble. Mais il serait nécessaire que l'opinion publique appuie ces initiatives et incite les collectivités à développer leurs efforts. Nous sommes hélas loin du compte.

C'est certainement dans la région parisienne que le problème du stationnement est le plus difficile à résoudre, car les terrains disponibles sont de moins en moins nombreux et d'un prix de plus en plus élevé. Alors qu'il faudrait une dizaine d'aires de stationnement judicieusement réparties autour de Paris, aucun emplacement n'a été encore aménagé dans des conditions satisfaisantes. Quelques municipalités, comme celles de La Courneuve ou de Sartrouville, se sont montrées fort accueillantes et compréhensives, d'autres au contraire, de familles politiques diverses, se sont révélées farouchement hostiles à tout ce qui touche les Gitans ou les nomades. Une lueur d'espoir cependant : à Gonesse un terrain a été acquis par une association privée, en grande partie grâce à des subventions publiques ; malheureusement la réalisation du projet se heurte à l'incompréhension d'une partie de la population, mal informée des conditions de cette entreprise. Il serait regrettable que l'on échoue en vue du port.

Il faut donc qu'un vigoureux effort soit accompli, partout autour de nous, pour que l'on comprenne la nécessité urgente de venir en aide à nos frères Gitans et que l'on donne enfin à cette catégorie de Français les moyens de vivre comme les autres.

A.C.



FAITES DE L'ALPHABÉTISATION

Des cours sont déjà organisés pour l'alphabétisation des travailleurs immigrés. Diverses associations ont pris cette tâche en main.

MAIS CE N'EST PAS SUFFISANT

Pour accroître l'efficacité des initiatives déjà prises, pour en susciter d'autres, une vingtaine d'associations — dont le M.R.A.P. — ont créé un Comité de Liaison pour l'Alphabétisation.

Militants, adhérents du M.R.A.P., vous pouvez devenir moniteurs et monitrices d'alphabétisation.

Pour tous renseignements, téléphonez ou écrivez au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e) - GUT. 09-57.

En France, un travailleur immigré analphabète se heurte à chaque instant à des difficultés insurmontables : mandats, courriers, médicaments, métro, trains, rues... Or, ils sont des dizaines de milliers dans cette situation.

DES FAITS qui donnent A PENSER...

■ « MUSSOLINI ET LE FASCISME » : un album de 2 disques accompagné d'un livret contenant le texte de 40 chants et discours... C'est la dernière production de la maison que dirige Le Pen, ex-adjoint de Tixier-Vignancour. Son disque « le III^e Reich », saisi en principe, est encore en vente à la librairie d'« Europe Action. »

■ LA SOLUTION trouvée par « Rivalrol » pour résoudre les problèmes raciaux : envoyer tous les noirs des Etats-Unis en Afrique. Car, écrit cette feuille infâme, « Blancs et Noirs ne sont pas faits pour vivre ensemble. »

■ UN MILLION DE PORTUGAIS vont être invités par le gouvernement Salazar à émigrer au Mozambique, en vue d'y modifier « l'équilibre racial » et renforcer ainsi la domination coloniale. Aujourd'hui le pays compte 89.000 Blancs pour 7 millions de Noirs.

PHILATELIE TENDANCIEUSE. A l'occasion de la sortie d'un timbre émis pour marquer la solidarité des pays arabes avec le peuple palestinien, les P.T.T. algériens donnent cette définition du sionisme : « mouvement raciste et fanatique créé de toutes pièces par la finance internationale, afin de constituer un Etat factice avec des hommes qui n'ont de commun que la religion. Allié du colonialisme et de l'impérialisme, il a, en violation des principes humains, occupé la Palestine arabe... Façon bien schématique — et inquiétante — d'écrire l'histoire.

■ EST-IL VRAI que la société française Nord-Aviation fabrique des missiles « AS 12 » pour le compte de l'armée américaine en vue de leur utilisation au Vietnam ?

■ REMPLAÇANT DE VORSTER, devenu premier ministre, le nouveau ministre sud-africain de la « justice », a déclaré qu'il entendait au besoin priver de liberté, non seulement ceux qui violent la loi, mais ceux qui « risquent de se livrer à des actes subversifs. »

■ POUR LA PREMIERE FOIS dans l'histoire des Etats-Unis, une femme noire, Mme Constance Baker Motley, a été nommée juge fédéral.

■ « LES JUIFS sont attirés par le communisme, parce qu'il est la forme suprême du capitalisme », a déclaré le major général Hendrik van den Bergh, chef de la police sud-africaine, au cours d'un récent colloque, présidé par le frère du premier ministre Vorster.

■ AUCUNE CHANCE de trouver les responsables de l'incendie de la synagogue de Barcelone, qui a eu lieu en septembre, estiment les autorités franquistes.

■ CONTAGION ? Après l'interdiction de « La Religieuse », un député demande l'interdiction du film de Pontecorvo « La Bataille d'Alger ». Un autre s'opposait à la présentation en France de la pièce « Marat-Sade ». Un autre encore, s'en prend aux subventions qu'accorde l'Etat au Théâtre de France, parce que celui-ci a joué « Les Paravents ».

■ DANS UNE INTERVIEW à « L'Information d'Israël », le général de Jussieu évoque Buchenwald : « Les Allemands nous faisaient travailler comme si nous étions des esclaves, à leurs projets de V1 et V2, sous la direction du Dr Werner von Braun, qui vit actuellement en toute liberté en Allemagne de l'Est ». Erreur, mon général : il dirige le programme spatial des Etats-Unis.

■ LES ETUDIANTS ET CHERCHEURS ETRANGERS se trouvant en Chine ont été invités, fin septembre, à regagner leur pays avant un mois.

■ DANS UNE SERIE DE TIMBRES dénonçant les crimes hitlériens, la République Démocratique Allemande, vient d'en édicter un qui commémore le massacre d'Oradour-sur-Glane.

HUMOUR NOIR
LE MARCHÉ COMMUN
VU PAR LES GITANS
FRANCE : Défense de stationner.
ITALIE : Défense de séjourner.
ALLEMAGNE : Défense d'immigrer.
(Lu dans « La Voix Mondiale Tzigane », octobre 66).

elle se trouvait, et gravement blessée. Le soir, en rentrant du travail, les chefs de famille ont retrouvé femmes et enfants « installés » sur des couvertures, à même le sol boueux...

Sous la direction de M. Vanko Rouda, des délégués du Comité International Tzigane se sont rendu aussitôt sur les lieux. Vainement, ils ont tenté, pendant plusieurs jours, d'interrompre les brutales opérations de la police. Ils se sont occupés activement du relogement : quelques familles ont pu trouver des chambres à Vincennes, au prix exorbitant de 500 francs par mois ; la plupart ont été accueillies dans les baraques qui n'avaient pas été détruites, où l'entassement s'est encore aggravé... Le Comité International Tzigane a également alerté la municipalité de Rosny, les députés, la préfecture de police.

Aussitôt informé, le M.R.A.P. est intervenu d'urgence auprès du ministère des Affaires Sociales et de M. Papon, préfet de police, pour demander l'arrêt immédiat des expulsions et que soient prises des mesures de relogement. Les habitants du bidonville de La Boissière, souligne-t-il, sont des ouvriers venus en France en vertu d'accords établis avec leurs pays ; ils sont utiles à l'économie française ; ils doivent être accueillis dans des conditions humaines. Il note en outre que les Tziganes de La Boissière ont la volonté de se sédentariser ; étrange façon de leur faciliter la tâche !

Dans une lettre aux services compétents du ministère des Affaires Sociales, le M.R.A.P. écrit : « Les incidents de La Boissière confirment la gravité de la situation des Gitans et Tziganes. N'est-ce pas l'occasion de montrer l'intérêt qu'on leur porte, et d'amorcer, dans un cas concret, la recherche d'une amélioration ? »

A l'heure où nous mettons sous presse, les expulsions ont cessé. Mais la menace demeure. Et aucune mesure ne semble être prise pour assurer aux habitants de ce bidonville des logements décentes.

Les dirigeants intégrationnistes nous disent...

Je viens de passer plusieurs semaines aux U.S.A. Pays de musulmans, pays de protestants et d'anti-protestants, pays de catholiques et d'anti-catholiques, de juifs et de nazis, pays de Noirs, de Jaunes, de Rouges et de Blancs, pays de jazz et de musique classique, pays de grands buildings, de routes impressionnantes ; pays si curieux de 200 millions d'habitants où la hiérarchie établie entre les races venues des cinq continents n'a pas encore permis la formation d'une vraie nation.

A New York, j'ai rencontré les principaux dirigeants des mouvements intégrationnistes ; à Détroit, Chicago, Seattle, San Francisco, Dallas, Knoxville, Washington, j'ai consacré la majeure partie de mon temps aux contacts, aux discussions avec les organisations qui combattent la ségrégation raciale.

La première (la plus ancienne — elle date de 1909 — et la plus importante : 450.000 membres répartis en quelque 1.600 sections locales), c'est la N.A.A.C.P. la National Association for the advancement of coloured people. C'est M. Lee Moon, directeur des relations extérieures, qui me reçut, et m'expliqua la politique de son mouvement :

— Nous menons des actions respectueuses de la légalité ; nous intentons des procès devant les tribunaux et la Cour Suprême ; nous luttons pour l'application des lois. Nous appliquons le boycott et les principes de négociations ; en un mot nous essayons de faire de la persuasion.

— Que pensez-vous du « Black Power » ?

— Lors de notre récente conférence, notre Directeur exécutif a exposé les grandes lignes de nos conceptions.

Aux U.S.A., il y a plusieurs minorités (Indiens, Chinois, Noirs, etc.) Le « Pouvoir Noir » nie l'idée d'un travail commun, refuse la coopération.

— On dit de votre mouvement qu'il est composé de bourgeois noirs et blancs, qu'en pensez-vous ?

— Il n'y a pratiquement pas de bourgeoisie noire. Cependant, il existe une classe noire instruite. Dans notre mouvement nous acceptons tout le monde, Blancs, Noirs, riches ou pauvres qui veulent travailler et coexister. Nous ne pensons pas que la bourgeoisie gêne la poursuite de notre combat.

Un mouvement de mobilisation

Seconde organisation, le CORE, le Congrès pour l'égalité raciale. Créé en 1942, il compte aujourd'hui 30.000 adhérents. J'ai été reçu par deux des plus hauts responsables du mouvement, M. Mc Kissick et M. Lurch, respectivement, directeur exécutif et directeur adjoint.

Souriants, décontractés, en bras de chemise, ils commencèrent par me questionner sur le M.R.A.P., son organisation, sa structure, ses moyens, ses méthodes, et par souhaiter l'établissement de relations permanentes entre nos deux organisations qui mènent le même combat.

Puis ce fut mon tour de poser des questions ; j'ouvris le débat sur le « Black Power » mot d'ordre qui fut adopté au printemps 1966 par le Congrès du CORE.

Floyd Mc Kissick me répondit longuement :

— Le cri de pouvoir noir est un cri général. Le « Pouvoir Noir » a commencé à s'affirmer comme mouvement en 1965 dans la Caroline du Nord.

Ce n'est pas seulement un slogan, comme le prétendent certains ; c'est un mouvement voué à l'accomplissement de la démocratie américaine dans sa meilleure tradition. C'est un mouvement de mobilisation des communautés noires dans un effort monumental pour supprimer à la base les causes d'aliénation, de frustration, de désespoir et de sous-estimation.

— Depuis votre dernier congrès, à l'étranger, comme aux USA, on pense généralement que vous appelez vos membres à la haine à l'égard de la race blanche. Qu'en pensez-vous ?

Mc Kissick eut un petit sourire :

— Je m'attendais à cette question mon cher ami ! Nos aspirations ont été considérées comme l'intention de ceux qui cherchent à semer la haine. Mais le « Pouvoir Noir » n'enseigne pas la haine. C'est un moyen d'amener les Noirs américains vers une solution, un engagement de fraternité. Ce n'est pas la suprématie de la race noire. C'est une voix noire reflétant la fierté raciale dans les traditions de notre société hétérogène. Le « Pouvoir Noir » ne veut pas dire la séparation d'avec les Blancs, il veut dire la reconnaissance de la négritude, une compréhension de l'histoire africaine, la reconnaissance d'une culture noire, d'une histoire noire dans l'héritage américain, et un dévouement à essayer de créer une société nouvelle plutôt que de vouloir inclure des Noirs dans une vieille société.

— Que pensez-vous de la guerre du Vietnam ?

— La guerre du Vietnam est aussi une guerre raciale.

— Quels sont actuellement vos principaux objectifs ?

— Dans la situation actuelle, les Noirs doivent développer eux-mêmes un nouveau dynamisme qui innovera, créera et



par
**Emmanuel
N'GASSA**

emploiera de nouvelles méthodes afin de leur procurer un statut égal dans la société américaine. Nous n'ignorons pas les divers obstacles qui existent. Nous devons nous préparer à un long combat où chacun doit avoir, non seulement du courage, mais de la patience, mais nous avons de la persévérance et nous sommes sûrs de gagner la lutte car c'est une lutte juste.

Sortir de l'impasse

Mais l'expression « Black Power » ne vient pas du CORE. Elle fut lancée en 1965 par le SNCC (Student Non-violent Committee) et plus précisément par son nouveau président, Stokely Carmichael. Je n'ai pas rencontré Carmichael, qui n'était présent dans aucune des villes que j'ai traversées ; mais j'ai pu discuter longuement avec des responsables du mouvement, notamment, à Washington, avec Ethol Woodfork, responsable du Comité local du SNCC :

— Le « Black Power », me dit-il, est une déclaration d'indépendance noire, c'est un tournant intérieur, un cri de ralliement pour un peuple qui se découvre lui-même. C'est le seul moyen, pour les Noirs de se rassembler et de forcer les Blancs à reconnaître leurs droits légitimes. C'est le moyen par lequel on peut forcer le gouvernement, les libéraux et les autres à accepter nos revendications, par lequel les Noirs peuvent se réunir et sortir de l'impasse.

que les Noirs n'ont pas depuis la constitution des USA. Il propose que les Noirs deviennent puissants en réunissant leurs ressources comme les ouvriers en 1930, comme les Irlandais à Boston... Nous devons nous organiser. Nous sommes affamés parce que nous sommes Noirs. Le paternalisme et la compassion pour les Noirs corrompent leurs sources vitales et affaiblissent leur pouvoir de combat. Pour un Blanc, militer aux côtés des Noirs demande un désintéressement de plus en plus grand »

L'action directe

Puis vient un quatrième grand mouvement, la SCLC, la Southern Christian Leadership Conference, né en 1957 dans le Sud, où il garde l'essentiel de son implantation, et dont le président est Martin Luther King. Il cherche à améliorer les conditions sociales, économiques et culturelles par des actions directes, mais « non-violentes », c'est à dire le boycott, les set-ins, les conférences et la propagande.

C'est à Détroit et à New York que j'ai eu l'occasion de rencontrer certains membres de SCLC. Notre entrevue porta particulièrement sur la doctrine de la « non violence » que prêche depuis quelques années le Pasteur Martin Luther King Junior :

— Quel est le but de votre action ?

— La négociation est le but de l'action directe. L'action directe non violente cherche à provoquer une crise, une tension telles que la communauté qui a constamment refusé de négocier soit obligée de considérer le problème en face. Elle cherche à sensibiliser l'opinion publique, à rendre la situation si dramatique qu'on ne puisse plus l'ignorer. Ainsi le but de l'action directe est-il de créer une situation si génératrice de tension qu'elle ouvrira la porte à la négociation.

— Certains disent que votre leader est un extrémiste.

— Notre leader se trouve au milieu, entre deux forces antagonistes de la communauté noire. L'une est une force de complaisance, composée des Noirs qui, à la suite de longues années d'oppression, ont si totalement perdu leur dignité, et le sentiment d'être « quelqu'un », qu'ils se sont

s'adressant à une foule grondant de colère, venue chez lui pour lui témoigner sa solidarité, disait notamment : « Vous qui avez des armes, remportez-les chez vous. Vous qui n'en avez pas ne cherchez pas à vous en procurer. Notre cause ne sera pas résolue par la violence. Rappelez-vous les paroles de Jésus : Celui qui se sert de l'épée périra par l'épée. A la haine de nos frères blancs, nous devons répondre par l'amour. »

Il faut enfin citer la N.U.L. (National Urban League) et le N.S.M. (Northern Student Movement) créés respectivement en 1910 et en 1961, et qui mènent une sorte d'assistance sociale dans les ghettos du Nord : cours du soir, emploi, santé, délinquance, etc. Associations de charité à l'origine, ces organisations s'orientent de plus en plus vers une contestation politique de la situation actuelle.

Une recherche constante

Il est intéressant, après ce tour d'horizon rapide, de citer quelques extraits du discours prononcé par J.F. Kennedy, le 11 juin 1963, à la veille de l'assassinat de Medgar Evers, dirigeant du mouvement des droits civiques au Mississippi : « Cent ans se sont écoulés depuis que le Président Lincoln a libéré les esclaves, et pourtant leurs héritiers ne sont pas encore libérés des chaînes de l'injustice ; ils ne se sont pas encore libérés de l'oppression économique et sociale. Et ce pays, malgré tous ses espoirs et toutes ses vanteries, ne sera pleinement libre que lorsque tous ses citoyens le seront... Nous prêchons la liberté dans le monde. Mais allons-nous dire au monde que notre patrie est la terre des Hommes libres sauf pour les Noirs ? Le feu de la frustration et de la discorde brûle dans toutes les villes au Nord comme au Sud... Nous nous trouvons donc confrontés à une crise morale, en tant que pays et en tant que peuple... »

« On ne saurait calmer les esprits par des gestes symboliques ou de belles paroles. Il est temps d'agir... Ceux qui ne font rien attirent la honte et provoquent la violence. Ceux qui agissent hardiment savent reconnaître le droit aussi bien que la réalité. »



Plusieurs organisations, mais un seul combat...

— Que pensez-vous de la violence ?

— Demander à quelqu'un, dans le Mississippi, le Texas, à Chicago, à Los Angeles, d'être non-violent, c'est lui demander de s'abandonner sans résistance à la mort. Nous ne désavouons pas le recours à la violence si les droits naturels et institutionnels légitimes des Noirs sont violés

— Certains Blancs sont racistes par ignorance due à une éducation qu'on leur a donnée. Ne pensez-vous pas alors qu'une intégration progressive pourrait être la meilleure façon de réunir les différentes communautés américaines ?

— La raison fondamentale pour laquelle le Noir n'a pas de place n'est pas parce qu'il n'est pas intégré, mais parce qu'il n'est pas puissant. L'intégration à l'heure actuelle obscurcit le réel problème des Noirs. L'intégration veut dire : aller à une école blanche parce qu'elle est la meilleure, et que celle des Noirs est mauvaise. L'intégration veut dire : se déplacer vers quelque chose de meilleur. Elle ne parle pas des problèmes qui se posent dans les écoles noires. Pour un Noir, elle signifie : se hausser au niveau de l'homme blanc. L'intégration ne doit pas être à sens unique mais à double sens.

— Parfois on interprète le « Black Power » comme une doctrine qui enseigne le racisme à rebours. Qu'en pensez-vous ?

— Le « Pouvoir Noir » ne professe ni racisme ni séparatisme. C'est le pouvoir

adaptés à la ségrégation. On y trouve aussi des Noirs de la classe moyenne qui, parce qu'ils jouissent d'une certaine sécurité que leur donnent les diplômes universitaires et une situation économique bien assise, sont inconsciemment devenus insensibles aux problèmes de la masse. L'autre force est faite d'amertume et de haine et s'approche dangereusement du recours à la violence.

La question n'est donc pas de savoir si nous sommes, oui ou non, des extrémistes, mais quelle espèce d'extrémistes nous sommes. Sommes-nous des extrémistes de la haine ou des extrémistes de l'amour ? Sommes-nous des extrémistes acharnés à maintenir l'injustice ou des extrémistes qui se consacrent à la lutte pour la cause de la justice ? Nous pensons être des extrémistes de l'amour, de la vérité et de la bonté.

— Pensez-vous que la philosophie de « Black Power » soit contraire à la ligne générale de votre organisation ?

— Chacun peut interpréter à sa façon la philosophie de « Black Power ». Pour nous elle signifie la prise de conscience par tous les Noirs de leurs problèmes, prise de conscience qui les incite à s'unir, à se rassembler, à lutter par des moyens pacifiques pour acquérir leurs droits légitimes dans la société américaine. Nous rejetons par conséquent tout aspect du « Black Power » qui tendrait à user de la violence pour gagner le combat

C'est ainsi que le Dr King, après avoir été victime de la violence des policiers,



Cette liberté à laquelle appelait le Président Kennedy n'était-elle pas le point commun vers lequel tendent tous les mouvements de droits civiques aux USA ? En effet, l'opposition qui semble se marquer entre ces mouvements n'est qu'apparente car ils mènent le même combat en employant des moyens différents et, dans une certaine mesure, ces moyens apparaissent comme complémentaires. Les dirigeants des mouvements en sont parfaitement conscients puisqu'ils maintiennent des contacts entre leurs organisations et se réunissent en conférences sur le problème racial.

Le problème des Noirs américains nous concerne tous car il est de notre devoir d'aider ceux qui luttent pour la liberté et la fraternité. Ce que la lumière est aux yeux, ce que l'air est aux poumons, la liberté l'est à l'âme humaine. Je souhaite que chacun de nous fasse son devoir selon l'idée d'amitié constructive qu'entretient la recherche constante de la fraternité entre les peuples.

John Donne, poète américain, disait il y a plusieurs années déjà : « La mort, la misère de tout homme me diminuent parce que j'appartiens à l'humanité ». Il nous faut dire aujourd'hui : l'esclavage de tout homme, le racisme nous tiennent en esclavage car nous appartenons tous à cette grande famille qu'est l'humanité.

VIETNAM : UN NOUVEAU GENOCIDE ?

par le Dr Paul CHAUCHARD, directeur à l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes

A CEUX de plus en plus nombreux qui protestent auprès du gouvernement des Etats-Unis en lui demandant d'arrêter la guerre au Viet-nam, on objecte souvent que, pour être juste, leur protestation devrait concerner les deux adversaires. Pour justifier ceux qui ne s'adressent qu'aux seuls Etats-Unis, il est difficile de donner des arguments politiques convaincants à ceux qui pensent que l'armée américaine ne fait que défendre la liberté du Sud Viet-nam contre une agression communiste qualifiée d'étrangère parce qu'elle est appuyée par le Nord Viet-nam, qui ne saurait pourtant logiquement être considéré comme étranger pour le Sud.

Le Pape Paul VI qui supplie, lui, tous les responsables d'arrêter la guerre n'est certes pas indifférent à la défense des catholiques sud-vietnamiens contre le communisme. S'il s'oppose au mode de défense actuel choisi par les Américains, ce n'est pas seulement qu'il redoute justement l'engrenage fatal qui risque de conduire à une guerre universelle. C'est que la guerre menée par les Américains est une guerre « pas comme les autres », plus spécialement inadmissible pour tout homme pourvu de conscience.

Pourquoi ? Certes, toute guerre est monstrueuse et doit être condamnée. Cependant, il est bien évident qu'une guerre atomique, par l'étendue des destructions et par le danger radioactif qui en résulterait, facteur de dégénérescence héréditaire de l'humanité, n'a rien à voir avec les guerres traditionnelles, même dans les pires atrocités de destruction volontaire de villes sans défense comme Coventry ou Dresde. Mais ce serait un tort de ne mettre à part dans l'excès d'horreur que la guerre atomique en oubliant la guerre chimique ou bactériologique.

Les théologiens d'autrefois avaient essayé de définir une guerre juste, la guerre défensive contre une injustice. Il ne s'agit pas de leur donner tort ou raison, mais de voir comment le Concile a été conduit à, sinon supprimer, du moins réduire considérablement cette thèse. Si la défense fait plus de mal au peuple défendu que l'injustice, c'est une évidence que la défense de cette sorte est inadmissible.

En est-il ainsi au Viet-nam ? La chose semble incontestable, quelle que soit l'opinion qu'on professe sur les responsabilités de la guerre. Et il est non moins incontestable que la responsabilité en appartient aux seuls Américains, même si on admet que leur intervention était justifiée.

CERTES, on doit plaindre un pauvre peuple misérable qui depuis 1939 a toujours subi la guerre faite par des étrangers sur son territoire. Mais la guerre actuelle n'a rien de commun avec celle faite par les Français. Non pas que celle-ci ait été plus justifiée et l'histoire devra retenir la figure sanglante du sinistre carme Thierry d'Argenlieu, mais les Français n'avaient pas les moyens financiers de faire une guerre suffisamment atroce.

Tel n'est pas le cas des Américains : la plus colossale puissance financière du monde met toutes ses ressources au service de la destruction, avec une bonne conscience aveugle à toutes les objections, son président ne songeant qu'au nombre des voix qu'il peut perdre ou gagner. Comment un anticommuniste ne voit-il pas cette évidence que c'est la conduite américaine, belliqueuse au Viet-nam, « pacifique » en Amérique du Sud qui est la plus grande force du communisme ?

Que se passe-t-il donc au Viet-nam qui justifie le procès que Bertrand Russell veut faire pour génocide aux responsables américains, même si le gouvernement français n'a pas assez d'indépendance pour l'accepter à Paris ?

C'est tout simplement la destruction d'un peuple et d'un pays. Il n'y a pas de front, mais la guerre est partout. Paradoxalement l'énorme puissance américaine fait bien peu de mal aux combattants, mais fait surtout des victimes parmi les civils. Comme tout paysan dans son champ, toute jonque peut être viet-cong, tout sans distinction est bombardé, brûlé au napalm. Tous les villages sont des Oradour

et parfois officiellement l'erreur de la destruction d'un village « ami » est reconnue et on demande pardon aux morts. Les troupes américaines elles-mêmes sont victimes d'une machine trop lourde pour être contrôlable. Et pire que les morts, peut-être, tous les blessés, les orphelins, les veuves, tous ceux qu'on ne peut soigner car les luxueux hôpitaux militaires et les évacuations par avion ne sont pas pour eux.

MAIS, c'est encore trop peu que de s'attaquer aux hommes directement par la « fatalité », dit-on, d'une guerre monstrueuse, c'est le pays lui-même qui est détruit par l'emploi systématique de nouveaux produits chimiques qui transforment les rizières en déserts et détruisent les forêts en faisant tomber les feuilles des arbres pour raisons militaires. Un grenier de l'Asie devient improductif et les habitants regroupés sont des mendiants passant à la soupe populaire. Quant aux plantations productrices de caoutchouc, valeur de la colonisation, au lieu de profiter au peuple libéré, elles sont stupidement détruites. Et ceci dans le pays « ami » et protégé. Si la destruction du Viet-nam-Nord est moins avancée c'est qu'il est mieux défendu et surtout que le Président des Etats-Unis hésite à prendre la décision réclamée et préparée par ses militaires de faire sauter les digues du delta tonkinois, non par humanisme, mais par crainte de l'opposition américaine.

On dira que tout cela, c'est la faute du viet-cong. D'un certain point de vue, cela pourrait être juste. Mais que dirait-on d'une police qui, pour arrêter un voleur caché dans une maison, détruirait une ville habitée par bombardement aérien ? Il n'y a aucune mesure entre la guerre menée par le viet-cong et la riposte américaine. Et cela inutilement car aucune solution militaire ne permettra d'arrêter la guerre.

Est-ce tout ? Il faut évoquer la destruction culturelle et sociale provoquée par l'évacuation des villages et le repliement de tous les habitants concentrés dans des hameaux stratégiques. Et cela est plus grave pour les sympathiques peuples de la montagne et de la forêt, ces non-Vietnamiens qualifiés bien trop vite de « sauvages » et qui vont disparaître à tout jamais comme les Indiens nord-américains. Sans oublier les peuples voisins, le pacifique Laos divisé et ravagé par les occupants, le Cambodge, oasis de paix par la volonté d'un seul homme.

MAIS au moins le peuple sud-vietnamien est-il heureux d'être protégé ? Y a-t-il sympathie fraternelle avec les protecteurs ? Comment cela serait-il possible quand le protecteur est blanc et s'estime supérieur, vivant riche et heureux dans l'apartheid ? Ou'on le veuille ou non, pour toute l'Asie, il s'agit de la guerre raciste menée par les riches blancs contre les pauvres jaunes, l'équivalent de toute la politique menée contre la Chine par l'Occident au 19^e siècle.

Il y a cependant « collaboration » ! Dans toutes les guerres, l'arrière est démoralisé par les trafics financiers et la prostitution. Ici aussi le nombre toujours plus grand des combattants américains, qui ont besoin de « détente » change toutes les dimensions. On ne peut plus vivre au Viet-nam que, si on exploite l'occupant en se démoralisant. Que restera-t-il ensuite des valeurs traditionnelles de ce peuple ?

Faut-il en dire plus pour justifier que c'est aux Etats-Unis seuls que s'adresse la conscience universelle ? Nous n'ajouterons qu'une chose : l'intérêt moral des Américains dont la jeunesse est déséquilibrée par la préparation et l'exécution des atrocités, dont toute la population se distrait en contemplant à la télévision des horreurs considérées comme des victoires.

Et s'il faut protester, c'est aussi que les militaires américains n'ont jamais caché qu'il s'agit d'un entraînement pour la prochaine guerre ayant pour but de maintenir dans la misère toute l'Amérique du Sud. Bien entendu, il ne faut pas oublier pour cela les autres peuples martyrs actuels et notamment les Kurdes et les populations noires du Sud Soudan.

Malaise au sein de la communauté juive américaine

LA politique vietnamienne du président Johnson est à l'origine des troubles profonds qui viennent de se manifester au sein de la communauté juive des Etats-Unis.

Le 16 septembre dernier, M. Malcom A. Tarlov, président de l'Association des anciens combattants juifs américains,

était reçu par le président Johnson.

A l'issue de cette entrevue, la presse fit savoir que le chef de la Maison Blanche avait sévèrement critiqué l'attitude des juifs américains à l'égard de la guerre du Vietnam. M. Johnson aurait établi un parallèle entre le soutien qu'apporte son gouvernement au Vietnam-Sud et

l'aide éventuelle de Washington à Israël en cas d'agression.

Aussitôt le bruit courut que le président Johnson conditionnait l'aide américaine à l'Etat d'Israël par un appui plus actif de la communauté juive à sa politique.

Il semblerait que les propos tenus par M. Johnson lors de son entretien avec M. Tarlov auraient été rapportés avec inexactitude. M. Tarlov lui-même, dans une lettre au « New-York Times » a démenti le compte rendu qui en avait été fait.

Le président se serait dit-on, contenté de développer la thèse suivante : aucun petit pays menacé d'une éventuelle agression ne devrait condamner la politique américaine au Vietnam.

Il n'empêche que cette controverse a créé un grave malaise et une émotion considérable parmi les diverses organisations juives dont certaines ont tenu à rencontrer M. Goldberg, chef de la délégation américaine à l'O.N.U.

Au cours de son sermon hebdomadaire le rabbin Israël Margolès s'est fait le porte-parole de ses fidèles : « La réalité, a-t-il dit, est qu'un fossé sans cesse grandissant se creuse entre le président Johnson et un grand nombre de citoyens américains, y compris des juifs, parce que la participation agressive de notre pays à la guerre du Vietnam les remplit d'horreur... »

S'il ne faut pas considérer la communauté juive américaine comme un groupe monolithique dans ses réactions et le choix de ses critères, il est indéniable que se multiplient actuellement, aux Etats-Unis les prises de position contre la poursuite de la guerre, émanant de personnalités et d'organisations juives. « Si la guerre du Vietnam poursuit la spirale de l'escalade, écrit M. Albert Vorspan, dans un article publié dans la revue « American Judaism » et reproduit par « Le Rayon », organe de l'Union Libérale, nous ne serions pas loin d'entrer dans une période dangereuse d'obscurantisme dans la vie américaine, qui provoquera un esprit de répression et de haine hys-

térique auprès duquel le Maccarthysme des années 50, apparaîtra, rétrospectivement comme une légère crise de chauvinisme. »

LA POSITION DU RABBINAT FRANÇAIS

A PRES la publication de l'encyclique pontificale pour la paix au Vietnam, M. Jacob Kaplan, grand-rabbin de France a déclaré qu'il s'associait de tout cœur à l'action du pape Paul VI.

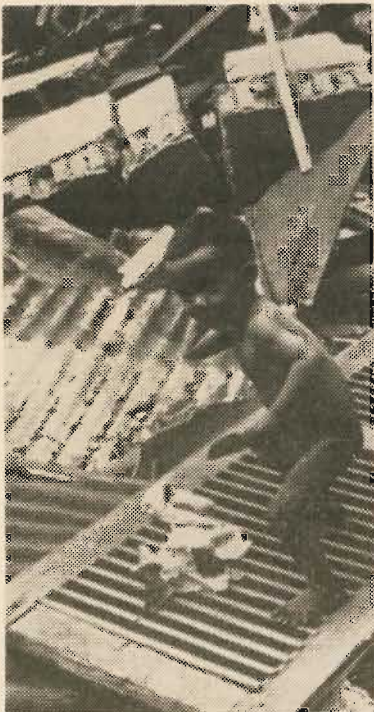
Déjà au mois de mai dernier, M. Jacob Kaplan, au nom de l'Association des rabbins français, avait lancé l'appel suivant pour l'arrêt de la guerre au Vietnam :

« D'émouvants appels s'élèvent pour demander l'arrêt des hostilités au Vietnam. Cependant la situation s'aggrave. Nous ne pouvons être en paix avec nous-mêmes tant que la guerre, avec ses violences engendrant d'autres violences, se poursuit dans ce malheureux pays. Les exigences de la loi divine à l'égard du monde, les appels des prophètes d'Israël nous interdisent de garder le silence. Les risques d'une guerre mondiale nucléaire étendant sa menace sur l'humanité entière, deviennent chaque jour de plus en plus grands. »

Nous élevons solennellement notre voix pour qu'un terme soit mis rapidement à cette guerre et que tout soit entrepris pour le rétablissement de la paix selon la justice dans le respect de la liberté de chaque homme et de chaque peuple. « L'œuvre de la justice sera la paix », dit la Bible. »

Le grand-rabbin avait renouvelé cet appel à l'occasion de Roch-Hachana, au cours de l'émission « Ecoute Israël ».

LE SORT INHUMAIN DE MILLIERS D'ENFANTS



La guerre qui fait rage au Vietnam, la famine, la misère et le sous-équipement sanitaire qui sévissent dans de vastes régions d'Asie et d'Afrique, font que des dizaines de milliers d'enfants connaissent le dénuement physique et moral le plus atroce.

Abandonnés à eux-mêmes, souvent orphelins, rien ne peut, dans l'immédiat, apporter sur place une solution à l'angoissant problème de leur sort inhumain. Cependant, dans nos pays, des milliers de familles sont susceptibles d'accueillir, voire d'adopter ces enfants, ce qui serait véritablement leur rendre la vie.

Triomphant des préjugés les plus tenaces, une organisation internationale a réussi à résoudre ainsi des centaines de cas douloureux, pour le plus grand bonheur des enfants et des familles.

Afin que se développe ce mouvement de solidarité, elle souhaite recueillir les témoignages de foyers français où ont été accueillis des enfants d'une autre origine ethnique, ainsi que les observations de médecins, éducateurs, psychologues, juristes, etc.

Ecrire au Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), 30, rue des Jeûneurs, Paris-11^e (GUT 09-57).

Voici pourquoi Française DIOR est venue en France

FRANÇOISE DIOR, l'épouse de Colin Jordan, « führer » du « Mouvement National-Socialiste » de Grande-Bretagne, a été arrêtée le 2 octobre à Nice, dans un immeuble du quartier de Fabron. Elle se trouvait en France depuis plusieurs mois, faisant de fréquents va-et-vient entre son domicile parisien, près de l'Opéra, et la Côte d'Azur, en compagnie de son « adjoint » Terence Cooper. Pourquoi la police française a-t-elle mis si longtemps à la trouver ? Il est difficile de l'expliquer. Française Dior, condamnée par défaut, le 4 juin 1965, à quatre mois de prison par la 17^e Chambre correctionnelle, était, en principe, recherchée et l'on aurait dû se saisir d'elle dès son débarquement sur notre sol...

« rions enfoncer ces maisons juives et voir la couleur de leur papier peint ! »

Les pires ennemis

Au cours du procès, Française Dior, dirigeante du « Mouvement National-Socialiste » en l'absence de son mari (qui se trouvait alors lui-même en prison) fut appelée à témoigner. Portant, comme toujours, une croix gammée en sautoir, elle refusa de prêter serment : « Je ne suis pas chrétienne, je suis païenne », déclara-t-elle. Puis, après avoir discuté Hughes, le chef de bande qui, selon elle, se trouvait dans les locaux du « Mouvement » le soir des attentats, hypo-



Mrs Jordan in France—she 'fears arrest'
MRS. FRANÇOISE JORDAN, wife of the leader of the National Socialist Movement, has returned to France because she fears " unjust " arrest in connection with the burning of London synagogues.
 Colin Jordan said yesterday that his wife would not be returning " until the situation resolves itself."
 He added that she had learned of a " plot to implicate her in the burnings."
 In an Old Bailey court case, when a number of men admitted starting fires in synagogues, one claimed that Mrs. Jordan had encouraged them.

FREE BRITAIN FROM JEWISH CONTROL
 FROM Cottons and Wolfsons, the Jews are...
 With the expanding economic empires of the British industry and commerce...
 At the COMBAT THE JEWISH THREAT TO FREEDOM
 SUPPORT THE FIGHT OF THE NATIONAL SOCIALIST MOVEMENT

Arrogante, portant une croix gammée d'or en pendentif, Française Dior, après son arrestation, a déclaré : « Je ne suis pas mécontente de faire de la prison. La « cause » a besoin de publicité. Toutefois, quatre mois de prison pour avoir apposé des tracts, cela me paraît un peu « raide ». En Angleterre, cela m'aurait coûté deux livres. » Puis, descendant les marches du Palais de Justice, elle a salué à l'hitlérienne les quelques personnes présentes. C'est un effet pour avoir collé des tracts nazis à Paris sur les murs de l'ambassade britannique, que Française Dior avait été condamnée. Pourquoi est-elle donc venue en France, se sachant visée par un mandat d'amener ? Il faut croire qu'elle avait de fortes raisons de quitter la Grande-Bretagne, même s'il devait lui en coûter quatre mois d'emprisonnement... Cas raisons nous sommes à même de les révéler. Elles sont effectivement impudiques : qu'on en juge...

Deux procès à Old Bailey

Au début de février dernier, se sont déroulés, à Londres, deux procès qui causèrent un certain scandale, et dont la presse rendit compte abondamment. Dans la première affaire, six jeunes hommes se trouvaient au banc des accusés : Paul-William Dukens, 19 ans, Malcolm Sparks, 19 ans, Graham Chant, 18 ans, Alex Gordon, 23 ans, Colin William Rainbird, 20 ans, et Hugh Hughes, 27 ans. Ce dernier, pompier de son état, était chef de la bande poursuivie pour avoir incendié, le 31 juillet 1965, les synagogues de Clapton et Ilford, au sud de Londres, après avoir tracé sur les murs des slogans tels que : « Heil Hitler » et « We shall free Britain from Jewish rule » (Nous libérerons la Grande-Bretagne de la domination juive). Au matin du procès, surprise : les murs et les portes de Old Bailey, le vieux Palais de Justice londonien, étaient couverts eux aussi de croix gammées blanches hautes de quatre pieds, et d'une énorme inscription : « Hughes innocent ». Les amis nazis des inculpés avaient voulu, pendant la nuit, manifester leur soutien actif aux incendiaires. Ceux-ci, d'ailleurs ne cachèrent pas leur appartenance au « Mouvement National-Socialiste ».

« Colin Jordan, qui était présent à l'une de nos réunions, précisa Dukens, nous a dit que c'était une bonne idée d'incendier des synagogues juives, mais qu'il ne pourrait apporter aucun soutien officiel à ce projet. » Hughes affirma que s'il avait adhéré au « Mouvement National-Socialiste », c'était en raison de son « opposition aux juifs et aux gens de couleur ». Quant à Sparks, il se déclara « heilfahernd » au sein du « Mouvement », et il s'écria, lors de son arrestation : « Si nous avions un Pentec, de 20 tonnes, nous pour-

DISSOLUTION D'UN GROUPE NÉO-NAZI

Le Tribunal Civil de la Seine a prononcé, le 13 octobre, conformément aux réquisitions du Parquet, la dissolution du « Cercle National et Socialiste Européen ». Nous avions, dans notre numéro de juillet dernier souligné le caractère raciste et pro-nazi de ce groupement qui déclarait dans sa profession de foi : (Notre) « volonté de préserver la race de tout méissage nous apparente sur le plan idéologique aux fondateurs de la doctrine national-socialiste (...). Nous n'hésiterons pas à nous réclamer de certains principes de base relevant de cette doctrine, dans la mesure où nous les considérons comme toujours valables pour notre temps et pour notre monde ».

Tous les antiracistes se réjouissent de la décision du Tribunal Civil. Ils souhaitent cependant que de semblables mesures soient prises à l'encontre de tous les groupes qui excitent au racisme, même s'ils n'affirment pas ouvertement leur filiation hitlérienne.

critement, elle affirma que Colin Jordan et elle-même étaient « à fond contre toute forme d'activité criminelle », car c'est « la pire forme de propagande ». Elle reconnut cependant que « sans aucun doute, les juifs sont les pires ennemis de notre Mouvement, de même que les noirs ».

Le juge Phillimore, voulant « faire un exemple » condamna les jeunes incendiaires à des peines assez lourdes : 5 ans de prison pour Hughes, 4 ans pour Sparks, 3 ans pour Gordon, Chant et Rainbird, 6 mois pour Dukens. Et il déclara avec force le « Mouvement National-Socialiste » et sa doctrine criminelle, qui, dit-il, « si je comprends bien n'est autre que celle qu'Hitler et le parti nazi professionnel il y a de nombreuses années ».

La loi et la morale
 Le second procès qui eut lieu à Old Bailey dans la même période, se déroula différemment. Il y avait cinq accusés : David Thorne, 20 ans, Michael Trowbridge, 23 ans, John-William Evans, 24 ans, Gordon Parks, 18 ans, et Raymond-Francis Hemsworth, 17 ans. Tous reconnurent avoir participé à des incendies de synagogues (celles de Kilburn et de Bayswater, à Londres) et appartenir au « Mouvement National-

Louis MOUSCROU.

REPORTAGE DANS LE GARD QUAND LES COMMANDOS RACISTES S'ENTRAINENT

A la sortie de Gondargues, charmant petit village du Gard, près de Bagnols-sur-Cèze, on passe le pont du Courrau, on emprunte la route départementale 167 qui très vite, ne méritant plus son nom, se transforme en un chemin cahoteux, pierreux ; au bout de sept kilomètres, on est tenté de laisser les voitures, tant les voies d'accès paraissent encommodes ; on s'engage alors pendant trois autres kilomètres dans un sentier, hérissé de gros cailloux, à travers les bois et les chênes verts qui semblaient pourtant avoir été récemment flagellés ; on finit par arriver en plein maquis dans les senteurs de thym et de lavande. De temps en temps, on remarque sur les arbres des fleches d'un rouge phosphorescent qui indiquent toute une même direction. Enfin, on débouche sur un chemin plus praticable délimité par des murs curieusement fabriqués de larges pierres plates empilées les unes sur les autres, et qui conduit vers une large esplanade.

La, dans un magnifique paysage doucement vallonné, seule habitation à l'horizon, se dresse le mas de Soullomac. C'est là que pendant dix jours, du 16 au 26 juillet, la Fédération des Etudiants Nationalistes a installé son quatrième camp-école, à l'abri de tout regard indiscret, dans ce désert que sont les bois de Gondargues.

Muni de toutes les autorisations légales, ce camp avait été déclaré comme « Colonie de Vacances ». On aurait pu penser qu'une véritable colonie se serait installée à proximité de la localité pour faciliter le ravitaillement, et surtout près d'un point d'eau. Or, ici pas d'eau, et c'est la solitude parfaite.

« Préparer la prise de pouvoir »
 C'est d'ailleurs grâce à ce bulletin et aux témoignages des habitants de Gondargues que nous avons pu reconstituer la vie du camp.

Dans l'éditorial de « Flamme », en date du 19 juillet, Georges Schmelz, secrétaire général de la F.E.N., rappelle « la portée et les buts du camp » : « Ecole de formation politique sur le plan doctrinal et sur le plan de la méthode, le camp est aussi une école d'énergie destinée à tremper moralement les militants et les responsables... »

« Le IV^e camp a de plus une signification particulière. Notre action n'est pas un fruit de jeunesse. ELLE EST DESTINÉE A PRÉPARER SYSTÉMATIQUEMENT LA PRISE DU POUVOIR... » (Soufflé par nous).

Le masque est levé. Où est l'immense colonie de vacances ?

« On nous disait que c'était des scouts », devait déclarer une habitante de Gondargues. « Moi j'ai trouvé qu'ils n'en avaient vraiment pas l'air... »

Les idées naissent les hommes et se reflètent dans leur allure, dans leur tenue... Ici pas le moindre doute : la « portée de militant » — et non pas de scout — était imposée dès l'arrivée : cheveux coupés court — les nationalistes apprennent à haïr les cheveux longs comme symbole de décadence —, chemise à épaulettes beige ou kaki, short court beige ou kaki, ceinturon américain, ran-

Les tendances les plus dures

Pourquoi rechercher un lien aussi éloigné et que se passait-il donc à l'intérieur de ce camp ?

Les quelque cent cinquante stagiaires qui participèrent au camp, à l'exception de quelques observateurs belges et allemands, sont pour la plupart des militants de la F.E.N. (Fédération des Etudiants Nationalistes), section étudiante du Mouvement Nationaliste du Progrès, fondé le 1^{er} mai dernier et rassemblant les tendances les plus « dures » de « l'opposition nationale » : comités d'« Europe-Action », « Centre d'Etudes nationales », « Unité et Travail », ainsi que des anciens poujadistes. A la tête du M.N.P., on trouve avec le titre de délégué général, Dominique Venner, directeur politique d'« Europe-Action », ancien dirigeant de « Jeune Nation ».

Le camp de Gondargues avait été parfaitement organisé par la section de Marseille du M.N.P., que dirige le Docteur Maurice Rollet, connu pour ses sympathies d'extrême-droite, venu sans doute en personne louer le mas de Soullomac.

L'eau était apportée par citernes. Un groupe électrogène alimentait le camp en électricité. La sonorisation était assurée. Une petite imprimerie y avait été installée, éditant un bulletin quotidien intitulé « Flamme », illustré sur la couverture « des insignes du M.N.P. : un casque stylisé et un fer de lance débordant d'un carré — qui évoque aussi une fusée conquérante —, symbole, paraît-il, de « la tradition française dans un cadre ultra-moderne ».

« La marche n'était pas le sport le plus anodin du « camp-école ». Au programme figuraient aussi le judo, le karaté et autres méthodes de combat (ci-dessus).

« Un exemplaire du « Journal » quotidien, « Flamme ».

« Dominique Venner, le théoricien du nouveau fascisme français, donna quelques cours « doctrinaux » pour préparer la prochaine campagne électorale.

« La cour du mas où les jeunes racistes avaient élu domicile. Au centre, l'emplacement du feu de camp.



De notre envoyée spéciale Marguerite KAGAN



FLAMME camp-école QUOTIDIEN
 EDITORIAL

gers, guêtres, chaussettes blanches. Le vrai petit soldat !

Karaté et grandes manœuvres
 La discipline et l'organisation, elles aussi étaient militaires.

Répartis dans les trois « commandos » France, Europe et Rhodésie — le pays du très raciste M. Ian Smith —, eux-mêmes subdivisés en quatorze groupes, les stagiaires subissaient un entraînement physique intensif : près de deux heures de gymnastique le matin et trois heures de sports divers l'après-midi : judo, karaté, close-combat.

Et bien sûr, on concrétisait tout cela par des manœuvres para-militaires sur le terrain : équipes de surveillance nocturne, attaques des « commandos » entre eux, investissement de maisons abandonnées, marches forcées de nuit sur-

tout : « Ils devaient en faire des kilomètres ! » précise la femme du maire. « Des gens de Gondargues en ont rencontré de ces jeunes, les pieds en sang, pâles, fatigués, perdus dans la nuit : il faut connaître la région pour s'y retrouver. »

Le stage se terminait magistralement avec le « raid », soit 80 kilomètres à pied (1), mais écoutez plutôt Jacques Devital — membre du Comité de rédaction d'« Europe-Action » — qui signe l'éditorial de « Flamme » le 18 juillet : « Les amis qui ont participé au camp de l'année dernière (2) n'ont pas oublié leurs ampoules, ni la pluie qui avait arrosé le raid dans le bocage vendéen, ni les coups de ceinturons donnés par quelques défenseurs trop zélés au modin... »

« Les responsables du camp organisent un crapahut (3) encore plus dur. C'est normal, chaque année il doit y avoir un progrès. On est nationaliste on ne l'est pas, il faut avoir en bavette... »

« Fela sont les propos échangés dans la salle de maltrise (4). Deux cartes d'Etat-major y sont étalées sur la grande table.

« Bienôt ce sera le départ des militants récoltés brutalement dans la nuit, la marche forcée vers un point inconnu, en silence, les dents serrées... »

Des méthodes de S.S.

Le « raid » eut lieu dans la nuit du 21 au 22 juillet. L'enjeu final en était la traversée de la Cèze, appren-on dans « Flamme » du 22 juillet.

Cela nous fut confirmé par des Parisiens qui campaient au bord de la Cèze, précisément sur le point de ralliement des trois commandos.

« Nous étions trois familles qui avions découvert l'admirable site de la Roque-sur-Cèze et espérons passer des vacances tranquilles et sans histoires, explique Mme O., femme d'un instituteur de Pierrefitte.

« Une nuit, celle du 21, nous fûmes réveillés en sursaut vers 5 heures du matin par des cris qui provenaient de l'autre côté de la rivière. Nous nous extirpâmes de nos tentes en toute hâte : que voyons-nous ? Excursion une centaine de jeunes gens en tenue militaire de campagne obéissant à des ordres tels que : « Marche droit », « Gardez le rang », traversaient la rivière et débarquaient sur notre rive. »

Ils se mirent alors à courir dans tous les sens, à tourner autour de nous, à se poursuivre dans les tendeurs des tentes. Indignés par leur sans-gêne et par ce véritable investissement, nous avons apostrophé l'un de leurs chefs, âgés environ de 30 ans.

« Allez donc plus loin, vous êtes des sauvages, nos enfants dorment.

« Impossible : c'est ici notre point de ralliement. Nous avons préparé le raid sur des cartes d'Etat-major et nous n'avons pas prévu de campements.

« Mais vous avez des méthodes de S.S., de vrais fascistes, intervient alors les amis de Mme O., un couple de jeunes juifs, dont les parents furent dé-

UNE QUESTION ECRITE

Dans une question écrite au Ministre de l'Intérieur concernant la découverte d'un camp d'entraînement de mercenaires dans l'Ardeche, M. Roger Roucaute, député du Gard, fait également état de la tenue du camp de la F.E.N. dans ce département : « Un camp suspect se serait installé, écrit-il au cours du mois de juillet, dans un mas situé dans un triangle peu habité et délimité par les communes de Gondargues, Saint-André-de-Roquepertuis et Méjane-le-Clap. Une vie militaire, avec la discipline y afférents, était celle d'une centaine de personnes ayant pris possession des lieux... »

A ce propos, le député du Gard demande au ministre s'il a ordonné une enquête au sujet des faits signalés par la presse sur l'existence de ce camp « activiste » et dans l'affirmative, quel en est le résultat.

fait 40 kilomètres à pied. Ça les virilisait...

Au camp-école de Gondargues, la formation « idéologique » n'était pas négligée, au contraire. Tous les jours, de 10 h. 30 à 13 heures et de 15 h. 15 à 16 h. 30, les stagiaires recevaient des cours dits « de formation ».

★ Suite page 15.

(1) Notons au passage que tous les chiffres concernant les performances sportives des stagiaires ont été données par les responsables du camp, dans leur bulletin de nos cours de conversations avec les gens du village. Or, ils sont incontestablement « gonflés ». Effectuer un raid de 80 kilomètres en une nuit, c'est humainement impossible, à moins de pulveriser les records olympiques. Ailleurs, les « raiders » disent aux campeurs qu'ils réveillés à 5 heures. « Nous sommes partis à 2 heures et nous avons déjà parcouru 40 kilomètres ». Soit une moyenne de plus de 12 kilomètres à l'heure ! C'est évidemment une vantardise ; ces courageux sportifs en disent plus qu'ils n'en font !

(2) Rappelons qu'un stage identique avait eu lieu l'été dernier en Vendée. Alertés par les bruits de canonnade que les stagiaires diffusaient par haut-parleurs pour parir leur entraînement, les gendarmes avaient dû intervenir.

(3) Marche forcée en argot militaire (N.D.L.R.).

(4) Le P.C. d'Etat major, pourrait-on dire. (N.D.L.R.).

LE M.R.A.P. S'ADRESSE AUX DÉPUTÉS ET AU GOUVERNEMENT

A L'OCCASION de la rentrée parlementaire, le M.R.A.P. a estimé nécessaire d'attirer l'attention des députés sur les propositions de lois antiracistes déposées depuis plusieurs années déjà à l'Assemblée Nationale et qui ne sont toujours pas discutées. Il leur a soumis un troisième texte, relatif à l'interdiction des groupes racistes, et leur a demandé d'intervenir pour que la France ratifie prochainement la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, votée le 21 décembre 1965, à l'unanimité, par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Cette démarche fait suite à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, organisée le 8 mai dernier par le M.R.A.P. au Palais de l'U.N.E.S.C.O. Dans la résolution adoptée, les 2.000 participants affirmaient la nécessité pour notre pays de prendre toutes dispositions en vue de mettre le racisme et l'antisémitisme réellement hors-la-loi.

La commission de législation s'en est saisie ; elle a désigné un rapporteur, M. Pierre-Charles Krieg ; mais le gouvernement, maître de l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale, n'a pas cru devoir jusqu'à présent, autoriser un débat sur ce problème.

Les deux propositions de loi, précisons-le, concernent l'une, la répression de la provocation à la haine raciale, l'autre la répression des discriminations raciales.

Les deux propositions du M.R.A.P.
 S'adressant à chaque député, Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., rappelle que les deux propositions élaborées par le M.R.A.P., déposées lors de la législature de 1958, l'ont été à nouveau en 1963, sous les numéros 320 et 321 (groupe communiste), 322 et 323

(groupe socialiste), 332 (groupe de députés U.N.R.-U.D.T., Rassemblement Démocratique, Centre Démocratique et non-inscrit). A cette époque, et depuis, d'autres élus, de tendances aussi diverses, ont fait part au M.R.A.P. de leur volonté d'appuyer le vote des deux textes, dès qu'ils viendraient en discussion.

« La renaissance et la recrudescence d'activités nuisibles pour la paix publique de divers mouvements d'inspiration nazie ou néo-nazie, écrit Charles Palant, les manifestations de racisme de plus en plus fréquemment constatées à l'égard des travailleurs des départements d'outre-mer et des travailleurs étrangers résidant en France, les campagnes de presse racistes qui se développent, soulignent l'opportunité d'une telle législation. »

Un troisième texte
 La troisième proposition de loi soumise aux députés concerne « l'interdiction et la dissolution des associations ou groupements de fait provoquant à la haine raciste ». Son article unique consiste en un additif à la loi du 10 janvier 1936 sur les « groupes de combat et milices privées », auxquels seraient désormais assimilés les organisations « qui inciteraient à la discrimination raciale envers des personnes ou des groupes de personnes en raison de leur origine religieuse, ethnique, nationale, ou de leur absence de nationalité, ainsi que celles qui proposeraient des idées ou théories fondées sur une telle discrimination, ou qui prétendraient jus-

tifier ou encourager cette forme de haine et de discrimination. »

Ce texte ne fait que reprendre, en l'adaptant au Droit français, l'une des recommandations contenues dans la Convention internationale votée à l'O.N.U. dans l'article 4 C, ainsi formulée :

« Les Etats parties s'engagent notamment à déclarer illégaux et à interdire les organisations ainsi que les activités de propagande organisée et tout autre type d'activité de propagande qui incitent à la discrimination raciale et qui l'encouragent, et à déclarer délit punissable par la loi la participation à ces organisations ou à ces activités. »

La Convention internationale
 La ratification de la Convention internationale constituerait, on le voit, un engagement, pris par la France, de lutter efficacement contre le racisme, et de prendre à cet effet toutes les mesures indispensables. Cette ratification, qui favoriserait d'une façon très importante, l'action antiraciste dans son ensemble, serait saluée par tous ceux qui souffrent du racisme, que ce soit dans notre pays même, ou ailleurs.

Répondant à une question écrite de

(1) Voir « Droit et Liberté » n° 249 du 15 janvier 1966.

DRAME INIMAGINABLE EN PLEIN PARIS!

Une jeune mariée Mauricette (20 ans)

violée 7 fois dans un camion

rue de Belleville par une bande d'Algériens

qui assomment et mettent en fuite son mari



Un 8^e agresseur emmène la victime inanimée dans son hôtel abuse d'elle et la séquestre 12 heures

LUI SEUL A PU ÊTRE ARRÊTÉ

Photo ci-dessus : Le 8^e agresseur de Mauricette un Algérien de 21 ans, Abdelmalik Bouaid, sans profession. Il a été arrêté dans la matinée d'hier.

Mme Alexandrine Coste, 71 ans (photo de droite) a été sauvagement attaquée hier matin, à 6 h. 30, devant les grilles du métro « République » par un Martiniquais qui a tenté d'abuser d'elle. L'homme, Camille Vincent Valoir, 29 ans, père de 3 enfants, a été mis en fuite par un témoin puis arrêté. (Voir à la dernière page)

EN PLEIN PARIS, RUE DE BELLEVILLE

UNE JEUNE MARIÉE DE 20 ANS est violente par 7 Nord-Africains qui assomment son mari

UNE fois de plus, une jeune femme vient d'être la victime d'une ignominieuse agression. Mais celle-ci dépasse en atrocité tout ce que l'on peut imaginer.

En plein Paris, une jeune mariée de 20 ans a été violente par sept Nord-Africains. Après que son mari eut été assommé par un Algérien, sept autres ont pénétré dans son hôtel pendant plus de douze heures et l'ont abusée.

Mauricette P., ouvrière spécialisée et son mari, un militaire de 20 ans, affecté au 5^e régiment de transport aux Indes, commencent à se séparer dans une chambre de la place de la République. Le lendemain, à cette heure matinale, il était assommé par sept Algériens. Plusieurs d'entre eux s'installent à la table du couple. Des agressions obscènes, ils en font tout un spectacle. Sous leurs coups, la jeune femme éprouve la douleur par le bras et, sans dire mot, sortit du bar. Les Algériens l'embrassent et la forcent à se baisser.

A peine les portes sont-elles fermées, qu'un des agresseurs se précipite sur le trottoir qu'il cherche à franchir. Un des hommes se détache et se met à ébriquer la jeune femme. Cette fois, le mariage est rompu. Il s'écroule et reçoit deux coups de tête en plein visage qui lui fracturent le nez et lui font perdre les lèvres. Ses agresseurs barrent et traversent par la voie du sang et battent en retraite.

Mais, rue de Belleville, ce fut le drame. Les Nord-Africains, qui les avaient vus se précipiter sur le jeune homme le rouvrent de coups et le men-

Seul ce dernier agresseur a pu être arrêté jusqu'à présent. Il s'agit d'Abdelmalik Bouaid, 21 ans, Algérien, sans profession, qui a été arrêté ce matin à la malheureuse jeune femme, elle a été transportée à l'hôpital Saint-Antoine.

Ce genre d'agressions est fréquent. Trop fréquent de nos jours. Il est également trop souvent le fait de Nord-Africains. C'est le cas de ce couple de contre depuis les accords de 1962 entre Paris et Alger et l'arrivée en masse des « travailleurs » algériens. Il est bien sûr, le fait d'une situation de misère économique et de la police qui est plus ou moins vigilante et sévère la justice.

L'Aurore se défend de flatter le penchant morbide d'un certain public pour les faits-divers ignobles. On pourrait la féliciter de refuser tout tapage autour de cette triste affaire de viol (ci-dessous : numéro du 4 octobre 1966). Mais alors pourquoi, lorsqu'un fait rigoureusement identique met en cause des Algériens, lui consacrer-t-on huit fois plus de place et des commentaires qui sont autant d'encouragements aux préjugés raciaux (numéro du 28 octobre 1965) ?

HUIT « J.V. » ABUSENT D'UNE JEUNE FILLE

Sous prétexte de la reconduire chez elle à Champigny, l'autre soir, deux jeunes gens emmenèrent Ghislaine, 17 ans, dans un terrain vague à Montreuil (Seine-Saint-Denis), où ils furent rejoints par six complices. Après l'avoir rouée de coups, les huit voyous abusèrent tour à tour de la jeune fille, qui a dû être transportée à l'hôpital Saint-Antoine. Ses odieux agresseurs n'ont pas été retrouvés.

2 JEUNES FEMMES VIOLENTÉES dans le Val-de-Marne

1 A Chevilly-Larue, une aide soignante avait été attaquée par le satyre qui terrorisait le quartier. IL EST ARRÊTÉ, C'EST UN PÈRE DE 5 ENFANTS

2 A Montreuil, Ghislaine (17 ans) entraînée dans un terrain vague par 8 vauriens

(Voir à la page 8.)

Certes, mais pourquoi le même journal avait-il consacré plus de 100 lignes, le 28 octobre 1965, au même fait-divers, où les coupables étaient algériens ? Cent lignes assorties de force commentaires sur « l'ignominieuse agression », qui « dépasse en atrocité tout ce qu'on peut imaginer ». Et le journal concluait en appelant la police et la justice à plus de vigilance et de sévérité face à l'arrivée en masse en France de « travailleurs » algériens (les guillemets étaient de la rédaction de l'Aurore).

De même, le Parisien libéré, qui avait consacré au malheur de Mauricette une part de sa « une » avec photos, surtitres et commentaires, plus, en page intérieure, une centaine de lignes et un long commentaire, ne consacre que deux lignes de titre à la mésaventure de Ghislaine (encore ne s'agit-il que du complément d'un titre plus général), et quinze lignes en page intérieure.

Paris-jour, qui consacre une place à peu près équivalente aux deux faits juge bon en relatant le viol commis par des criminels « bien de chez nous » de rappeler le viol commis l'an dernier et de stigmatiser « ces bandes de Nord-Africains pour qui le viol est monnaie courante ». Or l'Aurore du 30 septembre dernier fait le point des drames qui se jouent chaque nuit dans « Paris coupe-gorge » : « Depuis le début de la semaine, il y a eu 178 cambriolages, 380 vols à la roulotte, 70 vols à la tire, 5 agressions de chauffeurs de taxi, 15 agressions d'hommes seuls, 7 de femmes, 15 vols et 200 vols de voitures ». En une année ce sont presque 300 vols qui sont commis dans l'agglomération parisienne. Or chaque fois que l'on veut en rendre les Algériens responsables, on cite toujours le même fait-divers, ancien pourtant de plus d'un an. Cela ne prouve-t-il pas combien est arbitraire et fautive l'accusation systématique portée contre la communauté algérienne ?

S'agit-il toujours d'un racisme délibéré ? Ou bien est-ce inconsciemment qu'un fait-divers où sont inculpés des Nord-Africains semble d'emblée plus intéressant, du point de vue du « sensationnel » et de la vente, que le même forfait perpétré par des voyous français ? S'il en est ainsi, le fait n'en est que plus révé-

lateur ; le racisme avoué et militant d'une minorité de pouce-à-la-haine aurait vite fait long feu s'il ne trouvait un terrain préparé, au niveau du grand public, par une présentation souvent fallacieuse des faits.

DES ASSASSINATS « PAS BIEN GRAVES » ?

NOUS n'aimons pas les Arabes », ont dit, pour leur défense, trois jeunes voyous de 19 et 20 ans qui passaient leur nuit à attaquer des travailleurs immigrés. Ils ont à leur actif deux meurtres et vingt agressions, toutes à Orly et Choisy-le-Roi.

« Au début, on les frappait avec nos poings, ont-ils encore expliqué à la police ; mais ils se défendaient tellement qu'on a dû prendre des couteaux et des barres de fer. » Deux travailleurs ont ainsi été assassinés, Amar Kadri, 45 ans, à coups de couteaux, et Mahmoud Khaldi, 28 ans, à coups de barres de fer ; plusieurs autres, algériens ou portugais, furent gravement blessés. Puis les trois voyous les délestèrent de l'argent qu'ils avaient sur eux.

L'un des trois était algérien : il se faisait appeler Daniel, et ses deux complices le croyaient « pied noir ». Son acharnement contre ses compatriotes n'est pas incompréhensible ; le « complexe du colonisé » a parfois conduit certains hommes à des errements de ce genre.

D'ailleurs, le racisme des agresseurs n'était pas, si l'on peut dire, « désintéressé » ; et c'est peut-être là l'aspect le plus tragique de ce fait-divers : que des dévoyés puissent se persuader que l'agression contre des immigrés n'est après tout « pas bien grave », et qu'elle leur vaudra moins d'ennuis que l'agression contre des « métropolitains ».

Il faut bien reconnaître que ce raisonnement n'était pas dénué de tout fondement. Ces agressions nocturnes se répétaient régulièrement depuis plusieurs mois, dans le périmètre assez réduit de deux villes de banlieue peu étendues ; les deux cadavres des ouvriers assassinés furent découverts dans la rue, le premier en mai, le second en août, six et trois mois avant la triple arrestation. Et ce ne sont même pas ces assassinats qui mirent la police sur la piste des trois bandits, mais un banal vol de cuivre dans un entrepôt d'Orly. Ils furent arrêtés pour ce forfait mineur, après quelques jours d'enquête seulement, et c'est alors qu'ils avouèrent les autres.

Il reste maintenant qu'ils vont être bientôt jugés. Il ne faudrait pas que le jugement confirme l'impression qu'on ne peut s'empêcher d'avoir en lisant le récit de cette triste affaire dans certains journaux : qu'un assassinat de travailleur immigré est à peine plus grave qu'un vol de cuivre.

CONDITIONNEMENT...

Ne parlons même pas des journaux racistes, Minute et autre Rivalor qui s'étaient déchaînés à l'époque contre la « pègre algérienne ». Ceux là n'ont pas besoin de faits réels pour se déchaîner ; les faits réels les gênent même plus souvent qu'ils ne les servent. La récente affaire de Montreuil, ils n'en parlèrent même pas. Mais dans de tels cas il n'est pas sans intérêt d'observer certains organes de la grande presse quotidienne.

TOUJOURS LE MEME EXEMPLE

L'Aurore du 4 octobre dernier, par exemple ne consacre à la triste aventure de Ghislaine qu'un entrefilet de quinze lignes surmonté d'un titre en petits caractères. Le fait est raconté brièvement. L'indignation du journal se signale par un seul adjectif : on y parle des « odieux » agresseurs. C'est faire bien assez de place, direz-vous, à un fait-divers lamentable dont l'exploitation journalistique n'aurait pu que flatter les instincts les plus douteux du public.

LES MAÇONS ALGERIENS N'ONT-ILS DROIT QU'AUX BIDONVILLES ?

Un foyer-hôtel destiné aux ouvriers célibataires doit être édifié à La Garde, dans la banlieue de Toulon. C'est l'Union Syndicale des entrepreneurs du Var qui a pris l'initiative de cette réalisation, qui sera financée par les crédits de l'Etat. Plusieurs foyers de ce genre fonctionnent déjà, dans plusieurs zones industrielles : Rennes, Le Havre, Pau, Cherbourg, Dunkerque, Paris et sa banlieue... Celui-ci mettra 315 lits à la disposition des travailleurs du bâtiment qui l'aménagement de la zone industrielle de Toulon-est va attirer dans le secteur.

Comme chacun sait, c'est l'industrie du bâtiment qui emploie la plus forte proportion de travailleurs étrangers immigrés. Nombre d'entre eux bénéficieront donc, à Toulon, de l'accueil de ce foyer. Il n'y a lieu que de s'en féliciter : voilà enfin une réalisation qui change des éternels bidonvilles !...

Pourtant, cette réalisation sociale n'est pas du goût de tout le monde. A La Garde, des pétitions circulent, pour s'opposer à la construction prévue ; ce sont des rapatriés d'Algérie qui ont pris l'initiative de cette opposition : « Ce quartier sera plein de Nord-Africains ! » disent-ils.

Un argument plus subtil est aussi utilisé ; il existe à La Garde un quartier résidentiel, Les Savels, bâti en villas et en appartements de grand standing. Or, affirme-t-on dans le quartier, l'implantation de ce foyer et la présence voisine d'immigrés risquent de faire baisser la valeur de ces villas et de ces appartements !

Ces arguments, qui justifient le mépris d'autrui au nom d'intérêts économiques réels ou supposés, ne sont pas nouveaux. Sans le savoir, peut-être, les pétitionnaires de La Garde ont repris à leur compte les arguments des racistes américains qui s'opposent systématiquement à la « déségrégation » dans l'habitat. La législation élaborée par le Gouvernement fédéral pour lutter contre cette forme de racisme se heurta à l'opposition catégorique du Sénat, non pas au nom d'options ouvertement racistes, mais au nom d'arguments économiques : l'installation de Noirs dans des quartiers blancs allait faire dégringoler les prix de vente et de location.

Allons-nous voir des arguments de ce genre se répandre en France ? Ils sont plus dangereux que les argumentations bêtement racistes. Tel, que la présence d'un Algérien dans un autobus ou d'un Noir au restaurant ne « gêne » pas, risque de changer d'avis s'il commence à se laisser convaincre que ses intérêts immédiats sont en jeu.

A La Garde, donc, des pétitions circulent à travers la ville. Il serait très grave qu'elles soient suivies d'effets. A cet égard, la construction de ce foyer-hôtel constitue un test.

LE "FOLK BLUES" A PARIS

Le développement actuel de la lutte des Noirs aux Etats-Unis s'accompagne d'une renaissance extrêmement féconde du chant populaire afro-américain, le blues.

Un festival de l'American folk blues s'est déroulé à Paris le 1^{er} octobre dernier. Droit et Liberté y était.

Au commencement était le Blues ; ainsi est-il écrit dans le Grand Livre du Jazz. Puis brutalement les prophètes, semble-t-il, s'éteignirent et on n'entendit plus que le ronflement, profond comme un fleuve, des prosélytes ! Aux petits enfants bien sages, peut-être avouera-t-on que loin de disparaître, les pèlerins à la guitare et les « révérends » à la robe houleuse s'en allèrent hurler dans le désert de consciences désormais sourdes ; de zélés propagandistes, la main droite effleurant le piano, pourfendaient sur un rythme à 5 temps l'« Oncle Tom », en parcourant d'un œil inspiré des traités de la fugue et du contrepoint.

Aussi, au moment où, transis de « cool », les bergers se décidèrent à « renforcer » l'enfant en le remettant au sein, il s'était formé un peu partout de petits troupeaux fossilisés d'amateurs de ce que l'on pourrait appeler, faute de mots, un « Jazz folklorique ».

Pour aimables qu'elles soient, ces remarques expliquent cette impression de frustration, qu'invariablement je ramène chaque fois qu'il m'est donné d'assister à un concert de blues. Inexplicable soif d'absolu !

Nous nous étions pourtant retrouvés de plein corps, « in the mood » par la magie des doigts et de la voix de Roosevelt Sykes, glorieux vétéran que l'on n'entend jamais sans une inépuisable reconnaissance. Depuis 1929, Roosevelt Sykes a enregistré un millier de plages fameuses. En écoutant *Come on Back Home* et surtout *Mistake in life*, on pense irrésistiblement à Memphis Slim, car, par un caprice du destin, le disciple est plus connu du public que le maître. Mais Roosevelt marquera ce festival à un autre titre : sa présentation tout au long de la soirée, si pleine d'aisance et d'humour restera un souvenir rare. Ce sera le véritable souffle brûlant de Sleepy John Estes « l'ancêtre » à Junior Wells, le « kid » ; de la misérable cabane du Tennessee aux taudis de Chicago.

Otis Rush, c'est la nouvelle génération, celle des « city-bluesmen ». Le guitariste gaucher chante d'une manière à la fois attachante et très dansante. La corde perd de sa sécheresse, le « swing » s'installe, léger et vigoureux. Un réel talent que l'assurance d'une consécration certaine épanouit déjà dans « *Double Trouble* ». Il n'y suffirait pas des quelques lignes que m'attribue *Droit et Liberté* s'il me fallait ici faire l'éloge d'Otis accompagnateur.

Little Boy Montgomery, bon pianiste, soliste plaisant, met semble-t-il son ambition à chanter ; petite erreur que son jeu délié à la facture brillante souvient, très « Nouvelle Orléans », lui fait pardonner.

Avec Sippie Wallace nous nous retrouvons dans les rondeurs des grandes « ladies » du jazz. De l'allant, du « feeling », énormément de gentillesse et une étonnante carte de visite : King Oliver, Louis Armstrong, Sidney Bechet, pour ne citer qu'eux, figurèrent au premier rang de ses accompagnateurs.

Il faut bien sûr citer Robert Pete Williams — pour mémoire — qui semble avoir gardé d'un séjour en prison où il devint musicien, la manie du soliloque.

La minute d'émotion, de compassion même, est là avec Sleepy John Estes, simplement, directement. Sleepy est né il y a sûrement très longtemps à Brownsville (Tennessee). Sa gloire fut égale à celle des grands : Big Bill Broonzy, Joshua Altheimer et autre Washboard Sam dans la période allant de 1929 à 1942, époque à laquelle il enregistra de nombreux disques qui comptent parmi les meilleures faces de blues. Puis ce fut l'oubli, la misère matérielle et physique jusqu'au « *blues revival* » en 1962. On le « redécouvrit », alors qu'entouré de sa femme et de ses cinq enfants, il croupit, aveugle, dans une baraque infecte qu'on lui « prête » dans son Tennessee natal. Laissez mourir le blues et Sleepy John Estes sera un mythe vivant ; mais le blues est là plus que jamais vivant et le pauvre Sleepy devient sa propre caricature. On se surprend soudain à haïr les manieurs de dollars dont les projecteurs désinvoltes et implacables

réduisent à l'état d'épouvantails nos fantômes familiers.

Dans les grosses pattes de James « Yank » Rachell la mandoline paraît bien minuscule. Elle reste insolite et assez peu « blue-sy ».

Qui m'expliquera le succès mitigé qui fut le lot de Junior Wells ? O fans de peu d'oreille n'avez-vous pas reconnu dans cet ondoyant garçon la réincarnation du pauvre vieux nègre aux cheveux crépus ? L'œil est plus vif, l'allure féline et méfiante me direz-vous. Aussi un petit harmonica a-t-il remplacé la guitare. Le blues qui tout à l'heure pleurait s'est soudain électrisé et prend — le ciel nous protège — des rythmes de jerk. Le swing a quitté les orbeils et se répand par tout l'être même si la tête reste froide ! Junior Wells a trouvé un style personnel qui en fait l'un des meilleurs harmoniciens actuels. Sa dédicace à Sonny Boy Williamson est à la fois un hommage au grand disparu et l'assurance que le feu sacré du blues brûlera longtemps encore, « *from the deep south to the slums and ghettos of our Northern Cities* ». (1).



Le blues est un art qui combat pour l'intégration et la justice.

Big-Joe Turner a la décontraction du géant sûr de son appétit. Du haut de ses deux mètres il a dominé les vicissitudes de l'histoire du jazz depuis les années 30, qui le virent débiter à Kansas-City. Joe Turner c'est un mot, un seul, *swing*. Le swing ample, vigoureux, dévastateur ! Ecoutez l'orchestre qui lutte note à note, rageusement, derrière l'ogre dont la puissance s'apprête à chaque mesure à le submerger ; regardez vibrer le public bousculé dans sa délectation compassée. Tendus en avant, battant du pied, qui rythmant du cou et de la tête, nous tapons des mains ! Le hurlement n'est pas

loin. Il suffit que Big Joe attaque « *Last Good Bye Blues* ».

Jack Myers, à la basse électrique, et Fred Below, aux drums, forment une section rythmique comme je les aime. Avec eux les marchands de métronomes font faillite à tous les coups. De vrais bûcherons du tempo ! Et naturellement vous vous mettez à danser. Eh oui, c'est ça le blues.

Pierre HOUNGUE-COULA.

(1) « Du sud profond aux ghettos et aux taudis de nos cités du Nord ». Citation empruntée au Révérend Martin Luther King.

MARIE LAFORÊT, JOAN BAEZ ET LE FOLKLORE

JE voudrais que cet article, consacré pour une fois aux interprètes féminines, me soit l'occasion de rendre un hommage mérité à une jeune chanteuse française connue pour ses rôles cinématographiques, bien avant qu'elle fasse dans le disque la carrière que l'on sait : Marie Laforêt (Disque Festival).

La jolie voix de Marie Laforêt, en s'appuyant sur des mélodies agréables, aux thèmes simples, aux couleurs sentimentales bien alliées à l'idée que l'on se fait de cette jeune personne rêveuse et romantique, a fait le succès de plusieurs titres de ces dernières années : *Les vendanges de l'Amour* (Festival 451331) Grand prix du Marathon de la Chanson Française 1963-64 ; *Viens sur la Montagne* (Festival FX 1397) ; *La*

anglo-saxonnes et américaines.

La gloire de Bob Dylan, sa récente venue à Paris, l'intérêt certain de son répertoire, n'a pas permis à mes confrères en discographie de rappeler que c'est Marie Laforêt qui a, l'une des premières, mis à son répertoire, une chanson de Bob Dylan : *Blowin' in the wind* (Festival FX 451353) dont le succès a sans aucun doute servi à l'implantation de ce répertoire en France.

UN ENREGISTREMENT PARFAIT

Quant à Joan Baez (Disques Amadeo) c'est le Festival Folklorique de Newport de 1959 qui, du jour au lendemain, l'a rendue célèbre. Les trente mille spectateurs du festival virent arriver un soir sur la scène une jeune fille de dix-huit

d'abord par respect pour son talent, écouter ses arguments. Et quand on apprend qu'elle refuse de payer de ses impôts la somme qui correspond au pourcentage allant au budget militaire des Etats-Unis, elle a plus de poids que ces « néos-révoltés » qui chantonnet la Paix, les yeux sur le chiffre d'affaire, que nous proposons régulièrement les éditeurs de disques Français.

Fille de Mexicain, elle a, dans sa jeunesse, été traitée de « négresse » par ses compagnes de classe. Sa lutte contre la ségrégation et le racisme n'est pas purement idéologique ; elle a vécu cela.

A vingt-cinq ans elle peut dire, sans chercher l'effet : « *Je m'intéresse avant tout à la politique. Je suis partisan du mouvement mondial pour la Paix... la musique est secondaire à mes yeux...* »

Toute une série de grands microsillons propagent en France l'étonnante présence de Joan Baez :

AVRS 9113 (distribution Chant du Monde, Amédéo) une floraison de chants d'amour, dont la version originale de *Donna, Donna*.

Le plus récent est *Farewell, Angelina*, (AVRS 9175, distribution CED) qui lui valut avec *Pauvre Rutebaeuif* de Ferré, un triomphe lors de son passage à Paris, cet été.

Mais le plus extraordinaire témoignage du talent de Joan Baez demeure, pour moi, celui qu'elle a enregistré sous la référence AVRS 9151 (distribution CED) et qui comporte : *It ain't me baby* de Bob Dylan, et l'inoubliable *Bachianas brasileiras* d'Heitor Villa-Lobos, accompagné par huit violoncelles ; aria d'une beauté envoûtante, où la voix, solitaire, s'élève en une plainte déchirante sur un contrepoint de cordes dirigées par Maurice Abravanel : cet enregistrement demeurera comme l'un des plus parfaits, musicalement et discographiquement parlant, de nos discothèques.

Rarement la volonté farouche des jeunes de tous les pays de faire cesser les injustices et de lutter pour la Paix a eu, pour s'exprimer, ambassadrice aussi capable ni aussi convaincante que Joan Baez.

Bernard SANNIER-SALABERT.

LES CHANTS DU GHETTO

Joue-moi donc une petite chanson qui [parle de Paix, Qu'il soit vraiment la Paix et pas [seulement un rêve,

...Ces paroles de la chanson yidish, cette musique nostalgique et simple, vous la garderez en vous longtemps, bien longtemps après avoir replacé dans votre discothèque le très bel album que nous propose le Chant du Monde : LE MUR, chants du Ghetto. Folkways records - FWX. M. 53558.)



Joan Baez

Playa (Festival 451411), puis récemment *La Bague au Doigt* (FX 451430). Qu'elle chante en Français, en Italien (FX 1383) ou en Anglais, Marie Laforêt sait faire partager à ses auditeurs une sensibilité qui est bien autre chose que le résultat d'une expérience de comédienne chevronnée.

Il ne faut pas oublier que notre jolie comédienne, surnommée, à juste titre, « *le plus beau regard du Cinéma Français* » a fortement participé à cette vogue retrouvée du folklore.

Elle a poussé cette recherche jusqu'à recréer des vieux chants du folklore français : *V'la l'bon vent, Aux marches du Palais* (Festival FX 451347) ce qui est inhabituel dans le commerce de la chanson, plus axé sur les mélodies



Marie Laforêt

ans, modestement vêtue d'un chemisier et d'une jupe ; aucune extravagance vestimentaire ne pouvait accrocher l'attention, mais sa voix pure et claire créa d'emblée un climat admiratif et passionné.

Et l'on est tenté de la classer bien au delà des chanteuses de variété habituelles. Est-ce le charme magique de son visage de Madone, la rare qualité de sa voix de soprano limpide et nuancée, la simplicité qui émane de sa présence ? toujours est-il qu'elle a su, par sa personnalité autant que par ses dons musicaux réels, imposer au public et aux critiques de réfléchir et de s'interroger sur les problèmes que, souvent, posent ses chansons.

On ne peut qu'apporter de l'attention à cette jeune femme sérieuse, et,

THÉÂTRE

Une œuvre pas comme les autres

MILLE millions de sauvages et l'hexagone, l'œuvre collective du Théâtre-Ecole de Montreuil (1), va être reprise les 27, 28, et 29 octobre prochains, avant d'être jouée dans plusieurs localités de la banlieue parisienne.

A cette occasion, une conférence-information s'est tenue le 10 octobre dernier. Plusieurs responsables du T.E.M., notamment Jean-Marie Binoche, Jean Guérin et Jean-Pierre Legorgeu, y retracèrent la genèse de ce spectacle insolite.

« En septembre 1965, a déclaré J.-P. Legorgeu, le T.E.M. reprenait ses activités avec un projet de spectacle : *La Religieuse*, dans l'adaptation de Jean Gruante que Jacques Rivette avait mis en scène au Théâtre des Champs-Élysées. Mais dans l'intervalle, le producteur Georges de Beauregard avait acquis l'exclusivité des droits pour faire un film d'après l'œuvre de Diderot. Tout le monde sait ce qui s'ensuivit, l'intervention de la censure, l'interdiction, etc.

« Le T.E.M. partit donc à la recherche de textes. Mais le marasme actuel du Théâtre, et d'autres raisons — difficultés financières, nombre de comédiens, droits à payer... — firent que tous nos projets tournèrent court. C'est alors que nous avons décidé d'écrire nous-mêmes le texte de notre spectacle.

« C'était là une idée que nous avions depuis la création du T.E.M. Mais nous voulions attendre d'être mieux « rodés », nous hésitions à nous « lancer ». Nos difficultés nous incitèrent à l'audace. En octobre 65, nous prîmes la décision : un collectif d'écriture fut institué.

« Nous avons proposé une échéance, mai-juin 66, et un thème, le racisme. Pourquoi le racisme ? Parce que c'est un sujet actuel, brûlant, et qui nous concerne tous.

« Pendant tout le mois de novembre 1965, le collectif d'écriture se réunit à un rythme accéléré. Peu à peu, un canevas se dessina, formé de cinq chapitres : les conflits raciaux actuels (problème noir-américain, Vietnam, apartheid) ; le racisme « conventionnel » (le nazisme, la déportation, l'antisémitisme, la guerre d'Algérie) ; le racisme quotidien (les réflexes, les expressions toutes-faites, les préjugés vis-à-vis des minorités) ; les racines économiques (l'esclavage, la traite, etc.) ; enfin la notion de race.

« Pour le style, nous proposons un montage d'éléments divers : dialogues, projections, danse, expression corporelle, chanson. Chaque membre du collectif d'écriture devait soumettre des propositions de séquences à un comité de rédaction. Sur 74 séquences proposées, on en conserva 16, dont certaines furent réécrites plusieurs fois avant d'atteindre une forme satisfaisante.

« En février 66, les répétitions commencèrent ; elles contribuèrent à améliorer encore le texte et le spectacle. La musique posa aussi quelques problèmes : elle va du jazz à la musique électronique, du leitmotiv à Honegger, du tango à un bruitage à base de coups de sifflets et d'aboiements de chiens. Vingt acteurs se partagent une bonne centaine de rôles dont le texte n'est pas immuable : notre but est de garder un texte toujours vivant, susceptible d'être non seulement amélioré, mais aussi changé selon les urgences de l'actualité. »

(1) Voir « Droit et Liberté » n° 255, octobre 1966.

MARAT-SADE

« La persécution et l'assassinat de Jean-Paul Marat, représentés par le groupe théâtral de l'Hospice de Charenton, sous la direction de M. de Sade », au théâtre Sarah-Bernhardt.

Je crois qu'après cette représentation, il devient impossible de soutenir que Sade ait mis son sadisme en application. Ce qu'il a fait, c'est de découvrir le fonds éternel d'agressivité — comme dirait Freud — de l'homme, la jouissance qu'il éprouve à faire le mal, la Schadenfreude. Elle se donne hélas ! libre cours à la faveur de tous les désordres. Cette phrase ne signifie d'ailleurs pas que Sade préconise de retour d'un régime autoritaire, il est violemment anticonformiste et les stances sur la misère du peuple et son exploitation séculaire sont sincères ainsi que ses tirades contre la guerre. Mais la Révolution a fini dans la terreur pour aboutir au césarisme et c'est ce qu'il ne peut lui pardonner. Sa vision du monde est par ailleurs très pessimiste et il n'indique aucun moyen de sortir de ce cercle infernal. Après lui, Freud parlera de dérivation et de sublimation des instincts d'abord brutaux de la bête humaine ; on peut penser que le progrès économique atténuera — sans la supprimer — la férocité de l'homme.

C'est A.M. Julien qui présente la version que Peter Weiss a donnée du drama de

Sade. On peut dire que c'est un spectacle étonnant, qui rompt avec toutes les conventions du théâtre, sans tomber dans les outrances insanes de certains auteurs contemporains. Indiquons les principaux rôles : Jean Servais dans Sade, Michel Vitold dans Marat, Françoise Brion dans Charlotte Corday.

Edgar WOLFF.

LES PARAVENTS

LA bande de trublions qui alla manifester à la représentation des *Paravents*, de Jean Genêt, au Théâtre de l'Odéon, ne pouvait rendre meilleur service à son auteur. L'œuvre toute entière est conçue pour faire sortir le spectateur de ses gonds, et les incidents, les bagarres, la servent mieux que



Une scène de « Mille millions de sauvages ».

les applaudissements froidement polis d'un public bien décidé d'avance à tout avaler.

Jean-Paul Sartre commença jadis une préface aux œuvres de Jean Genêt. De proche en proche, cette préface atteignit six cents pages d'analyse serrée. C'est que l'auteur n'est pas simple. Dans *Les Paravents*, comme jadis dans *Les Nègres*, il a choisi d'aborder le sujet du racisme. Mais du racisme vécu, si l'on peut dire, de l'intérieur. Saïd est un arabe, un algérien, qui se voit lui-même avec les yeux du colon, du blanc. Or, que dit le colon ? Que l'arabe est sale,

servile, menteur, fourbe, paresseux. Saïd, en bon colonisé qu'il est, s'efforcera donc d'être tout cela à la perfection, jusqu'à en décourager la critique, à en déconcerter le jugement de ses maîtres, ébahis de trouver si parfaite incarnation d'un prototype qu'ils savent bien, au fond d'eux-mêmes, fabriqué.

L'action se déroule pendant la guerre d'Algérie, et c'est ce qui provoqua les bagarres que l'on sait. Pourtant le héros, Saïd, met tant de bonne volonté à être un Arabe tel que le veulent ses maîtres qu'il va jusqu'à trahir ses frères les maquisards du F.L.N.

Jean Genêt, voleur, pédéraste, clochard, bagnard, a choisi, dans toute son œuvre, de chanter la trahison, le mal et le crime ; non pas pour les réhabiliter ni leur trouver de bonnes excuses, mais pour désarmer d'avance la condamnation d'autrui, en la rendant dérisoire en regard du forfait. Dans *Les Paravents*, les forfaits et la crasse de Saïd se heurtent toujours à la compréhension de ses compatriotes qui, ayant choisi le combat politique contre la colonisation et les préjugés raciaux, ont adopté du même coup des critères de jugement qui leur permettent de comprendre, donc d'excuser, les pires fautes. Saïd ne veut ni ne peut accepter l'explication et l'excuse pour un comportement qu'il a choisi inexplicable et inexcusable. Dans *Andorra*, par exemple, Max Frisch racontait l'histoire de l'homme que le regard et le jugement des autres transformait, de l'extérieur, en juif. *Les Paravents* racontent le même drame, mais vécu de l'intérieur, et qui ne se dénoue que par la trahison, le seul crime qui soit vraiment impardonnable.

G. C.

CINÉMA

LA POURSUITE IMPITOYABLE

VOULEZ-VOUS voir les résultats conjugués du racisme et de l'intolérance la plus délirante : courez voir « La poursuite impitoyable » du réalisateur américain Arthur Penn.

Un Noir lynché, un shériff rossé parce que, pour lui, la loi reste la loi, un jeune délinquant abattu froidement alors qu'on le mène en prison, un climat de violence impitoyable et aveugle ; tout cela dans une petite ville dominée par un financier tout puissant et habitée par une population d'employés haineux.

Ce n'est pas le Far-West, c'est le Texas contemporain qui est ainsi décrit sans complaisance. Vous souvenez-vous de la photo de Jack Ruby descendant d'un coup de revolver Lee Oswald, l'« assassin » de Kennedy, à Dallas (Texas) ? Vous avez déjà vu, alors, une des dernières scènes de « La poursuite impitoyable », aboutissement d'une montée implacable de la folie collective.

Il faut rendre, en outre, à Arthur Penn cet hommage que la violence presque insupportable de certaines scènes n'est jamais gratuite, jamais filmée pour la beauté de l'image et de sa couleur. Des brutes terrassent le shériff (Marlon Brando) à coups de pieds et de poings ; les « parties » du samedi soir (il y en a trois : celle du riche financier, celle de ses employés, celle de tout jeunes gens qui marchent allègrement sur les traces de leurs aînés) dégénèrent en débâches effrénées où toutes les femmes sont ivres, où tous les hommes dégagent les pistolets qu'ils portent toujours sur eux.

Enfin, il y a la scène atroce et admirable de l'hallali, de la foule déchainée, surexcitée, cernant le cimetiériste de voitures où s'est réfugié le jeune délinquant : une extravagante kermesse nocturne s'installe alors à la lumière du gigantesque incendie allumé par les lyncheurs.

Délire des flammes, délire de la foule, délire individuel de chaque personnage, dont pas un ne se sent bien dans sa peau et dont la violence constitue le seul exutoire.

L'histoire reste ainsi exemplaire jusqu'à la dernière image qui évite le « happy end » trop souvent de règle dans ce genre de films : le shériff, au petit matin, frileux, abandonné en vaincu la ville qu'il n'a pas pu dominer. Cette fuite n'est victorieuse qu'à son niveau : elle est pour lui la seule façon de garder son honneur d'homme.

Histoire exemplaire, histoire actuelle, et terriblement dénonciatrice de l'américain way of life, de ce culte américain de la violence dont les événements ré-



Marlon Brando et Angie Dickinson : une interprétation remarquable.

cents (assassinat de Kennedy, fou meurtrier d'Austin, etc.) nous donnent des illustrations terrifiantes.

Arthur Penn a réalisé un film tendu, nerveux, paroxystique, dont les rôles principaux ont été défendus par d'excellents comédiens : Brando le shériff, gigantesque, lourd et agile à la fois, avec tout le poids de la catastrophe sur les épaules ; Jane Fonda, qui prête sa frimousse aigüe et bouleversée à la femme du délinquant poursuivi et assassiné ; Angie Dickinson, belle, calme, tellement féminine, en épouse du shériff aimante et angoissée. Tous ont été dirigés par Penn avec sûreté et justesse dans cette « Poursuite impitoyable ».

FAHRENHEIT 451

QUAND j'entends parler de culture « je tire mon revolver » : au nom de cet adage de Goering les nazis ont commencé par des autodafés de livres pour finir par les fours crématoires où périrent des millions de victimes.

Les pompiers de « Fahrenheit 451 » quand ils entendent parler de livres sortent eux, leur lance-flamme car leur seul rôle dans ce pays imaginaire, pas très éloigné pourtant ni dans le temps, ni dans l'espace, est de réduire en cendres tout ce qui peut mettre en danger la société. Donc, les livres...

François Truffaut a adapté le très beau roman de l'écrivain américain de science-fiction Ray Bradbury. Oskar Werner est Montag, le pompier qui trahit les siens parce qu'un jour, il a lu un livre, après une rencontre avec une fille non-conformiste (Julie Christie, qui joue aussi la femme très conformiste de Montag), une fille qui parle de la vie, de l'amour, du bonheur.

Bientôt, c'est la chasse à l'homme et le pompier déserteur se réfugiera auprès des « hommes-livres » qui portent dans leur mémoire le texte des livres interdits qu'ils sauveront ainsi malgré tout.

Truffaut a mis dans ce film sa passion des livres en tant que véhicules de culture et de civilisation, son humanisme, sa tendresse, sa lucidité aussi. Car « Fahrenheit » est un avertissement : d'abord, on brûle les livres, ensuite...

MARTIN SOLDAT

C'EST un merveilleux « one man show » que nous présente Robert Hirsch dans « Martin Soldat », le film que Michel Deville a tourné pour lui, autour de lui.

Martin, petit comédien minable, se trouve en tournée en Normandie au moment du débarquement de juin 44. Les Américains le surprennent en tenue de colonel allemand ; le mécanisme est enclenché. D'aventure en aventure, de quiproquo en rebondissement, il se retrouve en Allemagne en train d'organiser un attentat contre Hitler. Finalement accueilli en France comme un héros, il sera refusé... à la Comédie Française.

On imagine tout le parti qu'Hirsch a pu tirer d'un tel rôle à transformation : il en fait un numéro de caméléon du gag. Le film est, de ce point de vue, réussi, alerte, amusant. Pourtant, en dépit du parti-pris de farce adopté par Deville, il est parfois difficile de rire de certaines situations et certaines scènes, tortures ou gestapo, ne passent pas. N'accablons ni Hirsch, ni Deville : certains drames sont sans doute trop frais pour qu'on puisse bâtir dessus des comédies.

Raymond PRADINES.



L'ouvrier mort, un thème qu'Edouard Pignon n'a cessé de travailler tout au long de sa carrière. Cette version, la première, date de l'époque du Front Populaire.

LES ARTS Edouard Pignon au Musée d'Art Moderne

La rétrospective que le Musée d'Art Moderne consacre à Edouard Pignon témoigne étrangement de la grandeur du peintre, de son originalité. La continuité de sa démarche créatrice éclate ici. Et l'œuvre évolue sous nos yeux, selon sa logique interne, l'authenticité de ses lignes de force.

Né en 1905, à Bully-les-Mines, dans une famille de mineurs, Edouard Pignon éprouve dès sa jeunesse la vocation de peindre. Il vient à Paris en 1927, fréquente des cours du soir de peinture et de sculpture, étudie au Louvre les œuvres du Tintoret, de Véronèse et de Rubens, de Delacroix...

Fasciné par la profondeur de l'espace et le mouvement, il élabore l'arabesque d'un rythme très personnel, qui corres-

pond au lyrisme animant sa vision. A travers les séries devenues célèbres, « voiles d'Ostende », « cueilleuses de jasmin », « pousseurs de paille », « paysans de Provence », « plongeurs », on voit s'amplifier le dynamisme de la couleur et des formes, s'en affirmer la puissance expressive.

Parmi les « combats de coqs » et les marines récentes, il est des œuvres inspirées, dans lesquelles la liberté du coloriste semble portée par le mouvement même de la vague ou de la vie... Plus profondément encore peut-être que leur beauté violente n'émouvent certaines toiles qui me donnent le sentiment d'une réalité présente dont le poids résiste au lyrisme du peintre. Comme si la terrible densité de la vie faisant obstacle à

l'imagination, l'obligeait à se dépasser. Certains portraits par exemple, certains visages de mineurs, un thème plusieurs fois repris comme celui de « l'ouvrier mort ». La peinture moderne atteint ici, à partir d'un drame particulier de résonance universelle, à l'expression d'une beauté tragique absolument neuve, comparable pourtant à celle des anciennes dépositions de croix. Dans les peintures inspirées à Pignon par la mort brutale du mineur dans la mine, une identification se produit entre l'espace imaginé par le peintre et l'émotion qu'il veut exprimer, cet univers de douleur, de fraternité, une fois sublime en la vie, au-delà de tout déchirement.

Juliette DARLE.

LA LUMIERE DE VERMEER

C'est devenu un lieu commun que de définir l'art comme un message dont la signification dépasse le niveau de la conscience même du créateur comme de la société au sein de laquelle il travaille.

Une preuve supplémentaire de cette vérité trop souvent abstraite vient de nous être fournie par la très intéressante exposition du musée de l'Orangerie « La lumière de Vermeer » où, solidairement, dans une même expression intimiste, ont été rassemblés douze toiles du maître de Delft et quarante chefs-d'œuvre échelonnés des primitifs aux maîtres contemporains.

Sans doute peut-on faire quelques réserves sur l'ambiguïté de cette définition d'un courant artistique où la lumière, prépondérante en effet, pourrait être considérée uniquement sous son aspect formel. Or, nous savons que Vermeer est un artiste au sens fort du terme et qu'il n'a pas seulement vu, mais voulu comprendre et faire comprendre ce qu'il voyait. C'est une œuvre à clefs où, sous un décor propre à son époque et à son milieu s'expriment, sous forme de symboles, une multitude de sentiments communs à tous les peuples et à toutes les époques : ennui, chagrin, amour, nostalgie de l'évasion...

C'est à propos de cette plénitude d'expression, de cette lumière à la fois matérielle et spirituelle que nous pouvons définir Vermeer de Delft comme un phare au sens où l'entendait Baudelaire dans son fameux poème, lorsqu'il décrivait toute création artistique.

Guy PLOUVIER.

LES LIVRES

« Je devais le raconter »

Journal d'une petite écolière de 14 ans, d'une petite fille qui se croit comme toutes les autres... mais c'est une petite juive et nous sommes en juillet 1941...

« Le jour commence à poindre. Les chars défilent. Sur la plupart on aperçoit un panneau avec une araignée noire terrifiante : la croix gammée. »

C'est le ghetto - Vilnius - le travail in et out, et ceux qui sont trop faibles qu'on emmène pour un repos éternel.

Soutenue par la tendresse de sa mère, luttant pour protéger les deux petits Rouben et Raïa, Macha veut vivre, sinon, « peut-être que personne ne me cherchera, on m'oubliera, les vivants ne se souviennent pas souvent des morts. »

Puis c'est le camp, seule (la mère et les petits ont été tués...), c'est le camp avec toutes ses horreurs déjà longuement racontées : les femmes qu'il faut aider, soutenir, afin que les SS ne les voient pas affaiblies... celles qu'il faut déshabiller pour le dernier bain, mais dont on ne peut retirer les sabots collés

aux pieds gelés... les morts que la terre rejette, diront les croyants, alors qu'il s'agit simplement d'un bras de survivant enseveli essayant de sortir du trou...

« C'est hier, hier seulement que sous ces vêtements battaient des cœurs, respiraient des corps chauds. »

« Hier encore, c'étaient des hommes ! Aujourd'hui, ils ne sont plus ! on les a tués ! Vous entendez : tués ! »

Oui, c'était hier le camp de concentration, hier la guerre d'Algérie, aujourd'hui Hanoï... Il ne faut pas que demain il en soit encore ainsi : c'est pourquoi « Je devais le raconter », nous dit Macha Rolnikas.

Josiane GUEZ.

« LES CAHIERS D'UN MAITRE D'ECOLE », par Jesse Stuart (Nouveaux Horizons).

Une histoire vécue, celle d'un jeune maître de 17 ans, dans un village américain hostile au départ.

« QUATRE SOUS DE MISERE », par Ivan Gold (Grasset).

Cinq nouvelles nous entraînant dans les milieux les plus divers à travers le monde. Lire surtout la nouvelle intitulée : « George Washington Carver Brown », souffre-douleur d'une compagnie de l'armée américaine.

« STERN », par Bruce Jay Friedman (Editions du Seuil).

Un juif parmi des millions d'Américains.

« LE RAVIN DES GITANS », par Fernando Robles (Gallimard).

Des gitans vivent dans un quartier troglodyte de la côte andalouse avec leurs difficultés quotidiennes.

« AU PETIT BONHEUR LA FRANCE », (Hachette).

Un magnifique album de photos de notre ami René Maltête. La beauté plastique et l'humour qui s'en dégagent en font un cadeau de choix.

AU NOM DU NON...

Notre ami Roger Maria vient de publier un nouveau recueil de poèmes, *Par ce double chemin* (aux éditions Pierre-Jean Oswald, rue des Capucins, Honfleur). De ce recueil, nous extrayons *Au nom du non*, un poème dédié à l'Afrique.

QUI dit nation dit ce qui naît.
Si l'on remonte à l'origine
de tout peuple qui se veut un
et libre,
on trouve du sang et des cris,
du linge sale — et l'espérance —,
comme pour un enfant qui vient
au monde.

A ce jour,
seule la Guinée,
en ce milieu du siècle vingt,
— Pavlov, Lénine,
et de Lénine à Ho —
a pu accoucher sans douleur.

Mais, frères d'Afrique noire,
ne l'oubliez pas

— et que nos mémoires se conjuguent — :
le sang
et les cris
et le linge sale,
c'est plus au Nord.

Après tout l'Afrique
est un même corps
et l'enfant qui vagit en force à Conakry
salue le soleil
de son indépendance
à travers les larmes
et les bruits de chaînes
d'Alger
et par la grâce
d'Alger

(Juin 1959.)

LU * VU * ENTENDU

■ « FACE AU RACISME » : sous ce titre Louis Lippens, animateur de la revue poétique « Elan », publie un livre, préfacé par Martin Luther King, qu'il présentera le 3 décembre à la galerie « La Brouette », place de la République, à Tourcoing.

■ AU LIVRE DE POCHE viennent de paraître « Les Eaux Mêlées », de Roger Ikor, et « Nous autres les Sanchez », de Catherine Paysan — deux œuvres qui traitent, sous des aspects différents de problèmes posés par le racisme.

■ AUGUSTE LE BRETON, accusé d'être raciste répond dans « Le Nouveau Candide » : « Moi raciste ? Je suis membre du Mouvement contre le racisme et pour la paix !... » C'est vrai.

■ UN RECUEIL DE NOUVELLES de vingt écrivains israéliens, vient de paraître à Moscou en traduction russe. Il y a un an, avait été publiée une anthologie de prose israélienne réalisée par le directeur de la revue yiddish « Soviétique Heimland. »

■ UNE « QUINZAINE CULTURELLE SUR LA VIOLENCE » est organisée à Paris, 44, rue de Rennes par l'Union des Etudiants Juifs de France, du 7 au 19 novembre, avec débats et projections de films.

■ UNE EXPOSITION DE « PEINTURES ET COLLAGES INTEGRES » a été présentée par Georgein à Paris, en octobre.

■ « JEAN ROSTAND ACCUSE » : l'éminent biologiste dénonce avec vigueur la force de frappe dans un disque édité sous ce titre par le M.C.A.A. (91, rue du Faubourg Saint-Denis - Paris X^e). Prix : 8 francs.

■ AU T.N.P., le programme de la saison 1965-66 offre quatre grandes œuvres qui vont « développer à leur manière un thème commun : l'homme d'aujourd'hui à la recherche de sa réalité ». Il s'agit de « grandeur et décadence de la ville de Mahagonny » (Brecht), « Dieu, empereur et paysan » (Julius Hay), « L'Agression » (Georges Michel), et « Le Roi Lear » (Shakespeare).

■ « LE PROCES D'AUSCHWITZ N'A PAS EU LIEU » : le dernier livre d'Henri Bulawko (Editions du Temps Présent), pose avec force et émotion le problème des crimes hitlériens impunis et de la lutte nécessaire contre l'oubli de ces crimes et le renouveau du nazisme.

■ « L'OPERA NOIR » de Gabriel Cousin, sera créé d'ici peu par le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, dans une mise en scène de Gabriel Garran.

■ LE COMPOSITEUR MIKIS THEODORAKIS, auteur de la musique du film « Zorba le Grec », vient d'écrire une « Ballade de Mauthausen », inspiré par un livre de Jakov Kambanellis, ancien déporté au camp de Mauthausen.

■ A LA COMEDIE DE SAINT-ETIENNE, Jean Dasté annonce, pour la saison qui s'ouvre : « La double inconstance », de Marivaux ; « Georges Dandin », de Molière ; un spectacle de variétés avec Mouloudji, Simone Bartel et les Trois Horaces ; la création de « Monsieur Fugue », de Liliane Atlan.

■ « LE SILENCE DE LA MER », opéra de Henri Tomasi, inspiré par le célèbre roman de Vercors, a été créé cet été avec succès à l'Opéra National de Berlin-Est.

■ « UNE SAISON AU CONGO », pièce d'Aimé Césaire consacrée au martyre de Patrice Lumumba, sera créée à Bruxelles en novembre prochain par une jeune troupe d'étudiants et d'amateurs de théâtre.

Pour éviter que soient exercées des pressions financières à l'encontre de cette œuvre d'une actualité encore brûlante, le spectacle sera monté en souscription. Pour empêcher l'extradition des jeunes Congolais qui participeront au spectacle, un Comité de soutien composé d'hommes politiques et d'artistes belges a été constitué.

■ MARC CHAGALL VIENT DE DONNER A L'ETAT FRANÇAIS un ensemble d'œuvres intitulé « Messages bibliques », qui comprend 17 grandes peintures de 2 x 1,50 mètres, une de 5 x 3 mètres, vingt toiles et une cinquantaine de gouaches de dimensions plus réduites, ainsi que quelques sculptures et dessins.

Un musée sera construit à Nice pour abriter cet ensemble d'œuvres.

Dans notre courrier...

UN VIF INTERET

Hélas, votre journal est certainement ignoré de beaucoup. C'est avec un vif intérêt que j'en ai fait connaissance. Ci-joint le montant d'un abonnement. Remerciements.

Mlle Y. DANGONINI
Paris-5^e.

MEME POUR RIRE...

J'ai vu le film « Pas question le samedi ». Je m'y suis beaucoup amusé. J'en ai discuté avec des juifs et des non-juifs, des « Pour » et des « Contre ». J'en ai déduit que les braves caricatures marseillaises de Pagnol n'ont pas fait de mal aux Marseillais ; hélas, les caricatures juives qui ont été faites par des non-juifs, avant l'occupation, nous ont amenés à Auschwitz... Et ce n'est pas maintenant aux juifs à faire les mêmes caricatures, même savoureuses, qui apportent inconsciemment de l'eau au moulin des antisémites... Alors, par pitié, ne nous caricaturez plus... même pour rire.

Hélène ROPOPORT,
Strasbourg.

PLUS DE PORTEE...

J'approuve les idéaux que vous prétendez défendre. Je pense que votre action aurait plus de portée si, d'accord avec un périodique ou un quotidien tirant à 4 ou 500.000 exemplaires ou plus, vous disposeriez d'une ou deux pages mensuelles.

E.D., Paris-7^e.

AUTOUR DE MOI...

Je viens de recevoir ma carte de membre de votre association. Je vous remercie beaucoup et vous prie de croire à mon soutien entier. Je vous enverrai prochainement une pétition remplie que vous m'avez donnée. Vous trouverez ci-joint le talon de ma carte accompagnée de 5 F. Je ne peux vous envoyer plus, car mes moyens financiers sont très réduits. Je vais parler de votre Mouvement autour de moi.

M. G., Nanterre.

NOS PROPRES RACINES

Le Congrès Juif Mondial, qui a tenu ses assises à Bruxelles, suscite une certaine inquiétude parmi ceux qui luttent contre le racisme et pour la paix. Pour quelles raisons avoir mis l'accent dans ce Congrès sur « les périls de l'assimilation » ? Pourquoi le judaïsme redeviendrait-il une religion à caractère exclusif, dissociant les juifs de leurs frères selon la chair, en même temps que du foyer national ? Car interdire l'assimilation, n'est-ce pas rejeter les juifs dans un isolement redoutable, non seulement sur le plan religieux, mais encore en les séparant de la nation

à laquelle par leurs sacrifices ils sont si étroitement unis ? Il ne me semble pas opportun, à l'époque où sur le plan religieux, l'œcuménisme rapproche tous les hommes de bonne volonté, de dénoncer « l'assimilation » comme un danger pour « les jeunes générations juives ».

Ce sont ces relations judéo-chrétiennes, dans l'ordre spirituel, comme dans l'ordre temporel, qui offriront la plus puissante résistance au racisme. Doit-on encore rappeler, puisque le Congrès s'est placé sur le plan religieux, que selon Saint Paul, « les chrétiens ont été greffés sur l'olivier d'Israël et rendus participants avec lui de la racine et de la sève de l'olivier », comme l'écrivit Jacques Maritain ? Est-ce que chacun de nous n'a pas cruellement souffert quand nos frères juifs étaient persécutés et assassinés, parce que « c'étaient nos propres racines, la race charnelle de Dieu, qui étaient déchirées et broyées à travers le monde ? »

d'archiviste et à un salaire assez bas.

Seule sa nationalité (et je ne voudrais pas le dire : la couleur de sa peau), ce qui est impensable au XX^e siècle, et en France, est la cause de son problème.

Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire savoir s'il serait possible d'avoir quelques adresses susceptibles de venir en aide à mon ami et où il pourrait entrer en contact, car, ayant lui-même frappé à de nombreuses portes, il s'est découragé.

A. FERGA, Paris-13^e.

DE TOUT CŒUR...

Militant aux étudiants amis de « Témoignage Chrétien » ainsi qu'à l'U.N.E.F., je partage entièrement les objectifs que poursuit votre Mouvement.

...Je vous prie donc d'accepter mes remerciements pour les exemplaires de votre jour-

LA LETTRE

Nous avons reçu quelques poèmes d'un de nos lecteurs de Rouen. Nous en publions un ci-dessous, La Lettre :

Un petit enfant
Noir
Dans Harlem
Ecrit une lettre
Au petit Jésus
Blanc

— Blanc pas très propre puisqu'il était juif —

Et dans cette lettre
Il chante
Sa volonté de vivre
Heureux,
Sa soif de liberté
Lui qui ne comprend rien
Aux problèmes des grands.
Il veut seulement jouer
Avec les petits blancs
Qui ont de si beaux jouets...

...Le petit noir est en prison
Il avait volé le papier à lettre
Dans la boutique d'un blanc.

Alain FLOOR.

Pour quelles raisons alors nos frères juifs s'éloigneraient-ils de nous ? Nous formons le vœu qu'aucun sectarisme religieux ou doctrinaire, ne sépare les hommes entre eux, afin que jamais ne se rallume le feu qui couve sous la cendre.

Charles MAUVIERES
Paris.

DECOURAGE

Un de mes amis Camerounais a énormément de difficultés à trouver un emploi dans sa spécialité.

Il est né en 1930 et a fait ses études avec, comme aboutissement : Ingénieur commercial, et termine en ce moment, la spécialité « Finances ». Cela fait 8 années qu'il se trouve en France et il a travaillé notamment à la B.N.C.I. et à la S.N.C.F. mais évidemment dans des emplois inférieurs à ce qu'il souhaiterait occuper. Actuellement, cette personne travaille dans une société d'Import-Export, mais en qualité

de tout cœur votre Mouvement et que je lis avec le plus grand intérêt votre journal que j'essaie d'ailleurs de faire connaître à d'autres jeunes.

J. ASSENS, Lyon (1^{er}).

Veillez croire que j'approuve de tout cœur votre Mouvement et que je lis avec le plus grand intérêt votre journal que j'essaie d'ailleurs de faire connaître à d'autres jeunes.

M. RAVASIO,
Florentin, par Maissac
(Tarn).

LES EXPRESSIONS COURANTES

Pour un observateur averti, il n'est pas douteux que les informations tapageuses et tendancieuses, et très souvent mensongères, publiées par la grande presse à scandale, et souvent diffusées par la radio et la télévision sur les évé-

nements mondiaux concernant la race noire, contribuent puissamment à la propagation du racisme. Le but est d'essayer de prouver subtilement l'indigence et l'incapacité matérielle et morale des peuples noirs, et ridiculiser ceux de leurs chefs qui luttent pour les vrais intérêts de leurs frères, sans compromission avec la clique des néo-colonialistes...

...Autre véhicule du racisme : l'emploi abusif du mot péjoratif de nègre. Il signifie noir, dans la langue espagnole, et fut naturellement utilisé par les négriers pour désigner les esclaves africains transportés en Amérique et aux Antilles. Adopté par les colonialistes européens dans un sens méprisant certain, ce mot désigne, dans leur langue respective, l'homme africain ou d'origine africaine dans la condition de dépendance et d'infériorité. Il est couramment employé par les racistes, à bout d'arguments, comme suprême injure.

Et puis il y a les expressions courantes « parler petit nègre », « travailler comme un nègre », « sale nègre », etc. qui ne sont pas flatteuses. Quand on veut désigner l'homme européen, on dit un Blanc, ou bien un Anglais, un Turc, un Syrien. Pour un Asiatique, c'est un Jaune, un Chinois, un Japonais. Mais quand il s'agit d'un Africain ou d'un noir, en général, c'est un nègre, sans spécification du pays d'origine, car dans l'esprit d'un raciste un nègre ne peut avoir de patrie...

En conclusion, pour endiguer et faire refluer cette marée malfaisante et nauséabonde, « Droit et Liberté », ainsi que ses admirables collaborateurs, ainsi que les organisations progressistes, doivent redoubler d'efforts et de vigilance en dénonçant sans faiblesse les auxiliaires du racisme, car les préjugés sont tenaces et la lutte antiraciste dure et longue.

M. CERON, Marseille.

TOUT A DES LIMITES

Et voilà notre monde : les plus forts attaquent les faibles et les aveugles en concluent que la raison du plus fort est toujours la meilleure. Les Américains ont une énorme puissance, mais, au Vietnam, ils font la guerre à un petit peuple. Il faut qu'ils se disent que tout a des limites et qu'un jour viendra où les Vietnamiens conquerront leur indépendance.

T. K., Sousse (Tunisie).

CETTE ATMOSPHERE D'ANTIPATHIE SOURNOISE...

Il serait bien superflu d'exposer ici même, dans leurs grandes lignes, les constatations et expériences que j'ai faites ; je me bornerai à vous dire que les ennuis dont j'ai été victime jusqu'ici, procédaient tous de mon ignorance.

On m'avait dit : « Tu es un homme à l'égal de Pierre ou de Paul, c'est-à-dire que tu es libre ». Et, fort de ce principe, je ne demandais qu'à vivre. Je réalise maintenant de quelle naïveté irritante j'ai fait preuve jusqu'ici.

Il est donc clair que les chaînes dont je suis chargé, pour invisibles qu'elles soient, ne s'en révèlent pas moins pesantes que le carcan qui broyait la gorge au bétail humain.

Il est heureusement consolant de découvrir qu'épaulés par des bonnes volontés telles que celles qui animent le M.R. A.P., nous ne mourrons pas étouffés dans cette atmosphère d'antipathie sournoise où nous sommes plongés.

Bissiriou ADEOTHY,
Paris

FAIRE COMPRENDRE

Je vous joins une coupure de presse relative aux trois tueurs de Choisy qui ont assassiné au moins deux Algériens pour la raison qu'ils « n'aimaient pas les Arabes ».

La guerre d'Algérie continue ! Je pense que vous parviendrez à faire comprendre au public que la malhonnêteté n'est pas une question de race mais une question individuelle.

Mlle Marie-José DESTREZ,
Paris-17^e.

POUR AIDER...

De retour d'un voyage à la Guadeloupe, où j'ai eu l'honneur de faire partie du Comité des Fêtes du Bi-centenaire de la ville de Pointe-à-Pitre, je prends connaissance de votre appel de janvier et m'empresse de renouveler mon abonnement pour l'année 1966.

Mes fréquentes absences me privent de la satisfaction de recevoir régulièrement votre si intéressant journal. Je m'en console en espérant que les numéros égarés tombent en de bonnes mains. Et qu'importe d'ailleurs si ma modeste obole peut aider à la réalisation de vos admirables objectifs.

R. BOGAT,
Cap d'Ail.

Ci-joint les deux talons de Bons de soutien ainsi que virement à votre C.C.P. du montant de la vente des bons.

Avec mes excuses de ne l'avoir pas fait plus tôt, mais j'ai été hospitalisé. J'espère que l'année prochaine, je pourrai consacrer plus de temps à la vente des bons et faire au moins deux fois mieux. Cette année, je ne l'ai pas pu.

LE ROUZIC Michel
Lannion

Voici pourquoi Françoise DIOR est venue en France

(Suite de la page 8)

Socialiste ». Faisant état de leur « repentir », le juge Aarvold, ne les condamna qu'à des peines de principe, leur disant : « Vos esprits semblent avoir été pris au piège d'une philosophie qui permet et même peut encourager l'incendie de lieux qui sont sanctifiés et vénérés par d'autres. Vous aviez pris l'habitude d'accomplir les mauvais desseins de gens sans scrupules, et l'on ne sait s'il faut vous plaindre ou vous blâmer. » Pour quatre d'entre eux qu'il libéra deux jours avant Pâques, il ajouta : « J'espère que vous profiterez des Fêtes de Pâques pour vous placer dans un esprit tout différent de celui qui vous a poussé à commettre ces crimes. »

Cette attitude moralisatrice souleva des commentaires passionnés et contradictoires : chaleureuse approbation de certains journaux comme le « Yorkshire Post », vives protestations du Board of Deputies, organisme représentatif du judaïsme britannique et de plusieurs associations d'anciens combattants...

Mais ce qui est certain, c'est que les propos des juges Aarvold et Phillimore s'accordent sur un point : la responsabilité indéniable du Mouvement National-Socialiste et de ses dirigeants qui ont endoctriné

et poussé au crime les jeunes voyous arrêtés par la police.

« Si les criminels selon la loi sont devant vous, avait déclaré à la Cour l'avocat C. G. Du Cann, le ou les criminels selon la morale sont ceux qui ont incité ces jeunes gens à se livrer à de telles activités. »

Témoin et... accusée

De fait, si au premier procès, seul le nom de Colin Jordan fut évoqué, alors que Françoise Dior venait à la barre comme témoin, la « führerine » devait être explicitement désignée comme l'instigatrice des incendies par les inculpés de la seconde affaire.

John-William Evans affirma : « S'il n'y avait pas eu la propagande de Colin Jordan et de sa femme, je n'aurais jamais fait cela. Elle nous encourageait toujours à faire ces incendies... » « L'essentiel des arguments qui m'ont poussé à brûler des synagogues, est venu de la femme de Jordan, qui disait qu'elles devraient toutes être détruites. »

Et Raymond-Francis Hemsworth : « Nous haïssions tous les juifs. Mme Jordan disait combien c'est une bonne chose que de voir brûler une synagogue. » Ou en-

core : « C'est après avoir commencé que je me suis rendu compte que Mme Jordan se servait de moi pour mettre le feu. Vraiment, Mme Jordan devrait être parmi ceux qui sont enfermés, à cause de ce qu'elle a fait. »

Ces déclarations amenèrent plusieurs journaux, et même des parlementaires, à demander que des poursuites soient engagées contre Françoise Dior-Jordan elle-même...

Un « complot »

Fuir la Justice britannique avait, dès le début, été le premier réflexe de plusieurs des inculpés. C'est ce qu'a révélé devant le tribunal l'inspecteur Wickstead, concernant Thorne et Trowbridge qui avaient « reçu d'une certaine organisation l'assurance qu'ils pourraient quitter le pays ». L'un des incendiaires aurait même effectivement passé la Manche.

Quant à Françoise Dior, elle se rendit compte dès avril, qu'elle se trouvait menacée non pas seulement d'une amende de deux Livres, mais de plusieurs années de prison. Il lui fallait choisir. Elle préféra s'envoler vers la France, au risque d'y purger quatre mois, plutôt que d'attendre auprès de son mari les décisions de la

Justice de son pays d'adoption. Colin Jordan reconnut, dans une déclaration reproduite par le Daily Sketch (26 avril 1966), qu'elle craignait « une arrestation injuste en relation avec les incendies de synagogues londoniennes. » « Elle a appris, ajouta-t-il, l'existence d'un complot visant à l'impliquer dans ces incendies... »

Questions

Et maintenant ? Va-t-on laisser échapper Françoise Dior ? A supposer qu'elle fasse dans leur totalité ses quatre mois à la prison de Nice, les autorités françaises vont-elles la libérer ensuite ? Ne va-t-elle pas être extradée et remise aux autorités anglaises ?

La réponse à ces questions dépend à la fois de la diligence dont il sera fait preuve à Londres même et à Paris. Elle dépend aussi de la volonté des antiracistes français et britanniques : ils doivent, les uns et les autres, faire savoir qu'ils ne sauraient admettre la mise en liberté sans un châtement exemplaire de cette raciste fanatique dont l'activité permanente consiste à installer un peu partout (y compris en France) des sections de l'internationale néo-nazie. Il faut que Françoise Dior soit mise hors d'état de nuire. Il faut que justice soit faite.

LA VIE DU M.R.A.P.

RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL

Dimanche 23 octobre, de 9 h. 30 à 13 heures, et de 14 heures à 18 heures, dans la salle de l'Union Chrétienne des Jeunes Gens, 14, rue de Trévise, Paris-IX^e, a lieu une importante réunion du Conseil National du M.R.A.P.

A l'ordre du jour figurent les points suivants :

- implantation et activité des comités locaux ;
 - campagne de recrutement au M.R.A.P. ;
 - lancement de la nouvelle formule de « Droit et Liberté ».
- Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

Le nouveau « Droit et Liberté »

La transformation de « Droit et Liberté » se concrétise : le numéro « zéro » de la nouvelle formule sort cette semaine.

Petit format, présentation plus aérée, nombreuses illustrations, partie « magazine » plus développée ont conditionné la nouvelle présentation de notre journal.

Si l'essor actuel du MRAP et les impératifs d'une presse moderne rendent nécessaire une telle entreprise, elle ne peut être menée à bien sans la collaboration effective de tous nos lecteurs.

Comment aider à l'amélioration de « Droit et Liberté » ? Tout d'abord, en nous faisant part de vos remarques et de vos suggestions.

Nous avons enregistré avec plaisir un certain nombre de réponses au questionnaire lancé lors de la Journée Nationale concernant le fond et la forme de « Droit et Liberté ». Voici quelques unes des idées exprimées :

— reportages à l'étranger et en province sur les manifestations de racisme et sur les initiatives antiracistes.

— rubriques scientifiques (A ce propos M. Cohen Addad, de Grenoble écrit : « Il peut être utile de familiariser le lecteur avec certaines découvertes dans la mesure où elles représentent un pas décisif vers l'amélioration du sort humain. Par ailleurs le détournement de ces décou-

vertes vers des buts d'agression et de destruction peut être stigmatisé en soulignant les dangers qu'il fait encourir à l'humanité. »)

— rubrique culturelle plus importante qui ferait place à l'analyse de toutes les œuvres (théâtre, littérature, philosophie) qui contribuent avec efficacité à la lutte contre le racisme.

— articles plus nombreux et plus importants sur les activités du MRAP en province ;

— courrier des lecteurs plus polémique ;

— classement des articles dans un ordre qui faciliterait la documentation, etc.

Le nerf de la guerre étant l'argent et la transformation de « Droit et Liberté » entraînant des dépenses importantes, chaque lecteur du journal, chaque adhérent du MRAP doit contribuer à développer la diffusion de « Droit et Liberté ».

Réabonnez-vous, faites abonner vos amis le prix de l'abonnement reste inchangé jusqu'à la fin de l'année.

Pour le montant de deux abonnements que vous nous ferez parvenir, (y compris votre propre réabonnement), vous bénéficiez d'un abonnement gratuit suivant la formule 1 + 1 = 3

Ce doit être la tâche de tous de multiplier ainsi par trois le nombre de nos lecteurs.

ICI ET LA...

PROBLEME NOIR SUR ECRAN BLANC

Sous ce titre s'est déroulé à Malakoff du 10 au 18 octobre, un festival du film antiraciste centré sur le problème noir. Quatre débats animés par nos amis Armand Dymenstajn, Daniel Jacoby, Roger Maria et Pierre Coula ont été suivis par un public attentif et souvent passionné. Pendant toute la durée du festival, les adhérents du M.R.A.P. de Malakoff et des environs, aidés du Comité étudiant ont tenu une table de littérature et diffusé « Droit et Liberté » et les brochures du M.R.A.P. Des adhésions ont été enregistrées.

QUINZAINE ANTIRACISTE EN ARLES

Le CLUB LEO-LAGRANGE d'Arles organise avec le concours du M.R.A.P., du 29 octobre au 11 novembre, une quinzaine antiraciste. Au programme, une exposition de photos, des projections de films et deux conférences-débats qui seront animées par nos amis M^{rs} Roland Rappaport et Roger Maria.

CONFERENCES ET DEBATS

■ A MONTREUIL à l'occasion de la reprise les 27, 28 et 29 octobre, du spectacle « Mille millions de sauvages et l'Hexagone » les animateurs du T.E.M. ont fait appel aux orateurs du M.R.A.P. M^{rs} Josyane Moutet et Marcel Manville, Alain Gassel pour animer les débats. Nos adhérents de Montreuil aidés du Comité de la Région Parisienne, ont tenu une table de littérature et diffusé « Droit et Liberté » et les brochures du M.R.A.P.

■ A LA MAISON DES JEUNES DE CHATEAU-THIERRY, Jacques Nantet et Roger Maria animeront un débat sur le thème « Antisémitisme et chrétienté », le samedi 17 décembre.

DANS LES COMITES

■ LE COMITE DE LA REGION PARISIENNE réuni le 19 octobre a décidé de tenir, VENDREDI 4 NOVEMBRE, A 20 H. 30, AU SIEGE DU M.R.A.P., une réunion consacrée spécialement à la préparation du Bal de l'Amitié du 12 novembre prochain à la mairie du 5^e arrondissement. Tous les adhérents de la région

parisienne et plus particulièrement nos amis du 5^e et du 6^e arrondissement y sont invités.

■ LE COMITE ETUDIANT DU M.R.A.P. a repris ses activités. Trois commissions fonctionnent déjà régulièrement. La première assemblée générale avec débat aura lieu VENDREDI 18 NOVEMBRE AU M.R.A.P. sur le thème : « Le M.R.A.P., « Droit et Liberté » et la lutte contre le racisme », avec la participation d'Albert Lévy.

— Le groupe d'ORSAY qu'anime Foulques de Jouvenel, prépare début novembre une conférence-débat, une vente signature d'ouvrages antiracistes et aussi de bons de soutien et de billets du gala.

■ LE COMITE LYCEEN a tenu sa deuxième réunion le 26 octobre.

■ LE COMITE DE CHAMPIGNY met la dernière main à son stand de la 403^e « Foire aux Cochons » qui aura lieu début novembre.

■ LE COMITE DU XX^e qui prépare son assemblée générale nous annonce que son nouveau président est Guy Retoré, directeur du Théâtre de l'Est Parisien (T.E.P.).

■ Reprise des activités également pour les Comités de LEVALLOIS, LA COURNEUVE et du XVI^e ARRONDISSEMENT.

■ A DIJON, la presse locale a reproduit un communiqué du Comité du M.R.A.P. de la ville, intitulé « Connaissez-vous Achenbach ? » et rédigé d'après un article de « Droit et Liberté ».

■ LE COMITE DU PRET A PORTER a tenu, le 26 septembre une réunion consacrée au lancement de la nouvelle formule de « Droit et Liberté ».

■ LA COMMISSION DES SOCIETES ET ORGANISATIONS JUIVES s'est réunie à deux reprises. Elle prépare une assemblée où l'action du M.R.A.P. sera exposée à l'ensemble des adhérents de trois sociétés.

PIERRE PARAF AU COLLOQUE ROMAIN-ROLLAND

Le 20 septembre, la deuxième journée du Colloque Romain-Rolland à Vézelay, le président Paraf a prononcé une allocution traitant du racisme et de la lutte antiraciste.

QUAND LES COMMANDOS RACISTES S'ENTRAINENT

(Suite de la page 9)

Les hommes et les méthodes du 13 mai, le bolchevisme, le national-socialisme, tels furent quelques-uns des sujets inscrits au programme.

Les principaux thèmes de la propagande raciste d'« Europe Action » de « Minute », de « Rivarol », etc. assortis d'un fatras d'élucubrations pseudo-scientifiques se retrouvent dans chacun des numéros du bulletin quotidien « Flamme ». Qu'on en juge.

L'« âme raciale »

Le lundi 18 juillet, on lit : « Les groupes sanguins varient suivant les groupes raciaux : 80 % Rhésus moins chez les Blancs, 75 % Rhésus plus chez les Noirs... »

« L'Art est l'expression suprême de L'ÂME RACIALE (souligné dans le texte) des peuples... Seul l'artiste occidental a entièrement accédé à la représentation complète de (la) réalité, grâce à son sens inné de L'ÉQUILIBRE, DE L'HARMONIE ET DE LA PERSPECTIVE » (souligné dans le texte). (« Flamme », 24 juillet.)

L'art informel, pour les théoriciens du camp, est « un véritable ART DE FIGURATIF, arme objectivement maniée pour détruire la race blanche dans son âme avant de l'attaquer dans sa substance biologique ».

Primauté et défense de la race blanche contre les dangers qui la menacent : « communisme, immigration nord-africaine » (« Flamme », 23 juillet), ces mots d'ordre ne sont pas sans évoquer de sinistres souvenirs.

Un témoin actif de l'époque hitlérienne, un serviteur français du nazisme, « honora » d'ailleurs de sa présence le camp-école de la F.E.N. : il s'agit de Paul Lagrange, commissaire général à la Jeunesse de 1940 à 1944, sous le gouvernement de Pétain, dont le fils combattit sur le front de l'Est (« Flamme », 24 juillet), sans doute dans la L.V.F., et trouva la mort en Algérie.

La confiance régnait !

Ce bref tableau de la vie au camp et de l'enseignement qui y était prodigué, fait comprendre dès lors la nécessité d'une discrétion imposée dès l'inscription.

« Le camp étant réservé à des militants et à des nationalistes, nous vous demandons de garder STRICTEMENT PERSONNELS (souligné dans le texte) son emplacement et les précisions qui vous ont été communiquées », lit-on dans les circulaires préparatoires.

La confiance régnait au camp-école de Goudargues !

Ces diverses précautions ont permis au camp de se dérouler normalement sans donner de motifs flagrants d'inquiétude à la population habituée à voir beaucoup de touristes dans la région, en période de vacances.

« Moi, nous dit M. R..., j'ai eu très peu de contacts avec eux. L'un d'entre eux est venu m'inviter pour la veillée qu'ils organisaient le 23 juillet au soir. Ils ont invité individuellement tous les habitants de Goudargues. Je leur ai demandé ce qu'ils étaient.

— Nationalistes, m'ont-ils répondu. Je leur ai demandé :

— Vous faites donc de la politique ?

— Non, nous sommes seulement nationalistes.

« Le mot de « nationaliste » m'a tout de même inquiété, poursuit M. R... Je ne suis pas allé à leur veillée... Je sais pourtant que des pêcheurs les ont vus, formés en carrés, faire le salut hitlérien devant un drapeau sur fond rouge (5).

« Ils m'ont affirmé qu'ils reviendraient l'année prochaine. Mais je pense qu'il faut tout faire pour éviter que se reproduisent de telles choses. »

Plusieurs commerçants de Goudargues confirment que les responsables du camp — les seuls qu'on voyait au village — avaient été toujours très cor-

rects, familiers même, rendant des services lorsqu'ils en avaient l'occasion.

— « Mais tout de même, s'indigne Mme D... qui a eu son fils tué pendant la guerre, est-il possible de voir cela après ce que nous avons vécu !... »

Écoutons une habitante du village : « Ils sont entrés et m'ont parlé du programme de la veillée : un feu de camp, des poèmes, des chants, etc. Ayant appris dans la conversation que mon mari avait combattu en Indochine, ils ont alors beaucoup insisté pour que nous venions. »

« Je dois dire que mon mari n'était pas très chaud. Nous sommes tout de même partis avec un couple d'amis venus de Normandie, en vacances dans la région. Il faisait nuit noire ; par bonheur le chemin était balisé de pancartes marquées « F.E.N. ». Devant le mas, des jeunes gens, en tenue militaire, faisaient le service d'ordre. On nous a fait entrer et asseoir par terre dans la cour intérieure du mas. Il y avait un très beau jeu de lumières. Mais dès le début, mon mari m'a dit : « C'est un truc d'Hitler, ça. »

On nous a distribué du « vin gaulois », un mélange de rhum et de kirsch et un carnet de « Chants de militant », que voici.

« Toutes les autorisations légales »

« Mes amis, eux, n'ont pas voulu entrer. Ils avaient l'impression que c'était un quel-apsens. Ils sont restés dans leur voiture, durant tout le spectacle, encerclés par dix jeunes munis de torches électriques allumées. Mon ami a alors empoigné sa manivelle, prêt à toute éventualité. Le lendemain, nous avons vu un des responsables photographier la voiture de mes amis facilement reconnaissable par son immatriculation. »

J'ai parlé de cette soirée avec d'autres personnes qui, sans méfiance, y avaient participé.

Les titres des chants à eux seuls avaient de quoi désarçonner la population tranquille de ce petit village : « Nationalistes », « Pour un ordre nouveau et impérial », « Les Bérêts verts », « Commandos », « Debout les Paras » et surtout « J'avais un camarade », traduction d'un chant des S.S.

Le maire de Goudargues qui a assisté à la veillée pour s'informer sur les activités du camp, m'a déclaré : « Plusieurs éléments m'avaient frappés. Le choix du lieu, par exemple, désert mais facile d'accès par plusieurs chemins qui partent en étoile depuis le mas. Mais M. Rollet qui est venu déclarer la tenue de ce camp était muni de toutes les autorisations légales.

« Au cours de la veillée, je me suis rendu compte qu'ils subissaient une discipline de fer. Le spectacle, lui, était indiscutablement raciste : les étudiants ont mimé l'Europe, exalté une race d'élite, la race « aryenne », pourrait-on dire, glorifié les héros d'aujourd'hui et du Moyen-Âge. Leurs chants ne parlaient que de sang et de combats.

« Je dois dire à la décharge du propriétaire, un homme de droite certes, qu'il ne s'attendait pas à ce genre de manifestation et qu'il en est désolé. »

« En tous les cas, je suis d'accord avec l'action de votre Mouvement. Car ces gens ne désarment jamais et l'opinion publique a oublié malheureusement ce qui s'est passé il y a vingt ans. »

De cet amas de faits, de déductions, de preuves, de témoignages, que peut-on conclure ? Comme « Midi-Libre » : « Étrange camp, étrange vie qui se donnait un aspect très public. »

La tenue du IV^e camp-école de la F.E.N. est un phénomène extrêmement dangereux si on considère ses buts : former de jeunes responsables qui vont avoir la tâche de mener la campagne que le M.N.P. prépare à l'occasion des élections législatives, et si on considère que d'autres camps du même type ont proliféré cet été : Camp Maxime Real Del Sarthe organisé par « la Restauration Nationale » et « Aspect de la France » ; camp-école du parti de Tixier Vignancour au domaine de Monclar-de-Quercy (Tarn-et-Garonne) ; camp de travail européen organisé du 1^{er} au 30 août en Espagne par le C.E.P.S.E. (Centre d'Études Politiques et Sociales Européennes), la revue « L'Europe Communautaire » et le journal « La Nation Européenne » de Jean Thiriart — dont l'emblème est aussi une croix celtique ; et bien sûr, le fameux camp des « mercenaires » découvert dans l'Ardèche à quelques dizaines de kilomètres de Goudargues, avec lequel, cependant la F.E.N. dément toute relation.

(5) La presse régionale rapporte en effet que cette manifestation aurait eu lieu le 26 juillet, au pont du Courrau, à Saint-André de Roquepertuis, localité située dans le secteur du camp, vers 5 heures du matin. Les enquêteurs s'efforcent de déterminer s'il y avait ou non une croix gammée sur le drapeau. Le problème n'est pas là d'ailleurs car l'emblème choisi ne change rien quant au fond des activités du camp.

Dimanche
20
Novembre
SALLE
PLEYEL

à 20 h. 30



Les FRERES JACQUES vous donnent rendez-vous
au GRAND GALA ANTIRACISTE

en compagnie de Claude NOUGARO, Ricet BARRIER, les HARICOTS ROUGES
Béatrice ARNAC, Mathilda BEAUVOIR, THERESA et une pléïade d'autres vedettes

Le spectacle sera présenté par Harold KAY, d'Europe N° 1

Places à 6, 12, 15, 20, 30 et 35 Francs (Location au M.R.A.P., 30, Rue des Jeûneurs - GUT 09-57)

Samedi
12
Novembre

*À la mairie du cinquième arrondissement
Place du Panthéon, à Paris*

GRAND BAL DE L'AMITIÉ

organisé par le Comité de la Région Parisienne du M.R.A.P.

et animé par

MANU DUBANGO et son Grand Orchestre

Bar, Buffet, Attractions

De 21 heures à l'aube

Entrées : 10 Francs (Couples : 18 Francs) - Etudiants et Militaires : 8 Francs